



rapport d'activités

2020

édito

« **E**ntreprendre coûte que coûte !

La Communauté de Communes de Luys en Béarn, au même titre que la France, que le Monde, a traversé une période unique en 2020 avec l'apparition d'une pandémie destructrice.

Cette situation, inédite, a nécessité que nous réorganisions nos vies... nos survies parfois !

Dans l'urgence, il a fallu accompagner celles et ceux qui ont le plus souffert : nos aînés, plus globalement les plus fragiles, leurs familles, les professionnels de notre territoire qui ont dû faire face à la crise économique et sociale qui a succédé à la crise sanitaire.

Pour aller de l'avant, avec toutes celles et ceux qui animent et façonnent notre environnement, nous nous sommes adaptés. Nous avons, avec l'aide des élus qui terminaient le mandat 2014/2020, défini des stratégies qui ont permis de tenir notre cap malgré la situation anxiogène. Nous n'avons jamais renoncé à agir. Nous avons préparé l'avenir en continuant à regarder l'horizon, en imaginant demain autrement !

Ce rapport d'activités démontre que nous avons maintenu une action continue, susceptible de mieux protéger des conséquences d'une époque incertaine. Il permet d'évaluer les démarches engagées malgré le contexte exceptionnel. Il évoque l'idée que la vie sur les Luys en Béarn a repris ses droits grâce à une politique de proximité. Il décline un projet humain porteur des valeurs d'écoute, de solidarité, de cohésion sociale et d'équilibre.

Il illustre que les choix politiques et les orientations, qui ont été pris dans le passé par celles et ceux qui étaient en responsabilité, étaient judicieux.

Ce rapport d'activités prouve que nous nous relevons progressivement de cet épisode douloureux.

Il annonce que dans le futur nous serons plus forts parce que nous savons nous engager et entreprendre quelle que soit la conjoncture.

Il redit l'énergie qui se dégage de notre territoire et des forces vives qui le composent.



Bernard Peyroulet,

Président de la
Communauté de communes
des Luys en Béarn

Chiffres clés

66 communes
28 431 habitants
514 km²



coup de projecteur

Le nouveau conseil communautaire a pris ses quartiers le 10 juillet 2020



Mandature 2020/2026

Président

Monsieur Bernard Peyroulet

Vice-présidents

Monsieur Jean-Yves Courrèges

Monsieur Bernard Dupont

Monsieur Arnaud Moulié

Monsieur André Lanusse-Cazalé

Monsieur Thierry Gadou

Madame Jeannine Lavie-Hourcade

Monsieur Jean-Pierre Crabos

Monsieur David Duizidou

Monsieur Michel Cuyaubé

Monsieur Philippe Laborde-Rayna

Monsieur Jean Barus

Monsieur Philippe Lalanne

Monsieur Alain Lechon

Monsieur Frédéric Clabé

Madame Muriel Bareille

Conseillers délégués

Monsieur Claude Cassou-Lalanne

Madame Claudette Larrieu

Madame Isabelle Peguilhé

coup de
projecteur

covid 19

« Pour aller de l'avant {...}, nous nous sommes adaptés. Nous avons, avec l'aide des élus qui terminaient le mandat 2014/2020, défini des stratégies qui ont permis de tenir notre cap. {...} » B. Peyroulet

A l'écoute au quotidien

Petite enfance

- Accueil des enfants des personnels travaillant dans des établissements de santé et des professionnels médico-sociaux.
- Mise en place d'une page internet accessible aux usagers des crèches : animations à partager avec les enfants et réponses aux interrogations sur le développement des enfants ou autre.
- Opération Click & collect jeux avec la Ludothèque et animation en ligne type énigme d'échappement sur les réseaux.

Jeunesse

- Mailing hebdomadaire et publications Facebook avec des informations, des ressources, des outils pouvant être utiles afin de guider au mieux parents et ados.
- Activités et défis via le compte Instagram du pôle Jeunesse (Défis sport, photo, création ...) et sensibilisation aux risques des réseaux sociaux et à l'addiction aux écrans.
- Accompagnement et écoute des jeunes et de leurs familles.

Protéger les plus fragiles

Séniors, santé et solidarité

- Distribution de masques, visières et gel aux communes, aux professionnels de santé et aux établissements

(ADAPEI, EHPAD, ESAT ; aménagement d'un cabinet dédié aux patients et d'un local douche – sanitaires à la maison de santé de Garlin ; Organisation de 3 journées de dépistage grand public.

- Versement d'une aide exceptionnelle de 5 400 € à 4 associations de solidarité : Restos du cœur, Croix Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique.

Soutenir les professionnels

Culture et tourisme

- Visio-conférence, enregistrements audio et vidéos, tutoriels : l'école de musique des Luys en Béarn a poursuivi sa mission pédagogique en ligne.
- Versement des cachets artistiques prévus pour le Festi'Luys en soutien aux artistes qui ont tous été reprogrammés pour l'édition 2021.
- Révision de l'offre pédagogique et de la médiation culturelle du château de Morlanne en mode numérique.
- Participation du syndicat Mixte de Tourisme au plan stratégique de crise et de relance 2021/2021 mené par l'Agence d'attractivité et de Développement Touristiques.

Développement économique

- Mobilisation des entreprises locales pour fournir des équipements de protection contre le virus.
- Information des entreprises sur les dispositifs d'aides

Tous mobilisés et tous acteurs !



financières d'urgence : communication spécifique pour faciliter les démarches à entreprendre.

- Engagement de la CCLB sur 2 dispositifs :
 - 2 mois de report d'échéances de loyers aux chefs d'entreprises, locataires du parc d'immobilier communautaire qui en faisaient la demande.
 - Première intercommunalité néo-aquitaine à abonder le Fonds de Solidarité et de proximité créé par la Région dans le cadre de son Plan d'urgence, pour soutenir la trésorerie des TPE les plus exposées. La CCLB a ainsi versé 58 348 € (2 € par habitant) en avril 2020 pour abonder ce Fonds et 7 entreprises du territoire en ont bénéficié pour un montant total de 95 000 €.

RIE

À l'issue d'une période de fermeture lors du confinement du second trimestre, le RIE a assuré un service minimum à l'attention de ces membres conventionnés. Dans ce contexte, la CCLB et la SODEXO ont établi un avenant au contrat d'exploitation tenant compte des pertes d'exploitation par ce dernier.

Assurer la continuité de service

Aménagement et développement durable

- Poursuite de la collecte des déchets ménagers par le SICTOM pour le compte de la Communauté de communes et maintien des déchèteries ouvertes.

- Continuité d'activité de la plateforme de stockage des déchets inertes pour les dépôts de gravats et de terre issus des chantiers ou des entreprises du territoire.
- Autorisation du droit des sols (ADS) : les communes ont assuré la gestion des demandes. La Communauté de communes a ainsi pu poursuivre l'instruction des actes pour le compte de celles couvertes par un document d'urbanisme.

Services techniques

- Dans le cadre des nécessités de service et la continuité des activités, les agents des Services Techniques ont assuré une permanence physique en équipe réduite lors des différentes périodes de confinement.

En interne : maintenir le lien

Ressources humaines

- Réunions organisées en visioconférence avec les membres du Comité technique et du CHSCT afin d'évoquer les différents protocoles sanitaires applicables dans les services.
- Communication régulière à destination des agents afin de les informer sur les évolutions réglementaires concernant les différentes situations administratives liées au contexte sanitaire. La complexité résidait dans le fait d'informations contradictoires, source d'inquiétude pour les agents.

Les services supports gèrent **les ressources humaines, les finances et la communication** de la Communauté. Ils sont les piliers des services opérationnels pour qui ils gèrent les moyens humains et financiers leur permettant de fonctionner ainsi que la communication nécessaire à la promotion des services de l'institution.

#1

Administration générale

M. Jean-Pierre Mimiague

Président

M. Bernard Peyroulet

Vice-président - Commission Administration générale et finances - Mandat 2014-2020

M. Arnaud Moulié

Vice-président - Commission Administration générale et finances - Mandat 2020-2026

Mme Isabelle Peguilhé

Conseillère déléguée Communication - Mandat 2020-2026

Mme Véronique Juan,

Directrice Générale des Services

Mme Stéphanie Dupouy-Lahitte,

Directrice du pôle
Ressources Humaines



FINANCES / Section de fonctionnement

Le budget 2020 a été construit dans la continuité du budget 2019 et dans l'attente de la définition du projet politique et du chiffrage des nouvelles actions.

Celui-ci a été fortement impacté par la crise COVID avec la fermeture de certains services impactant autant les dépenses que les recettes et nous obligeant d'intégrer de nouvelles dépenses (107 032 €) en lien avec la protection de nos agents.

Recettes de gestion

21,2 M €

dont :

- Impôts et taxes : **12,91 M €**
- Dotations et participations : **5,45 M €**
- Loyers : **1,64 M €**
- Produits des services : **1,2 M €**



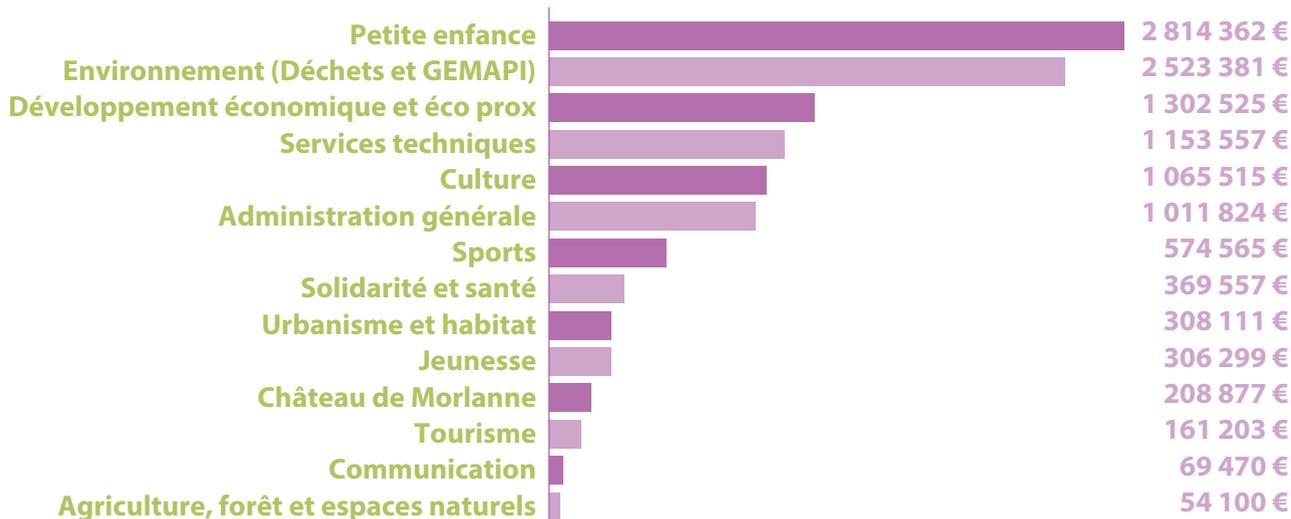
Dépenses de gestion

18,7 €

dont :

- Charges à caractère général : **2,8 M €**
- Charges de personnel : **5,7 M €**
- Attribution de compensation : **6,02 M €**
- Subventions et participations : **4,15 M €**

Dépenses totales des Services 11,8M €



Taux d'imposition
9,6 %



- Taxe sur le foncier bâti : **1,80%**
- Taxe d'habitation : **9,06 %**
- Taxe sur le foncier non bâti : **5,51%**
- Cotisation Foncière des Entreprises : **27,95%**



Les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



Zone B : **9,22%** | Zone C : **8,58%** | Zone E : **7,80%** | Zone G : **8,40%** | Zone H : **6,57%**

FINANCES / Investissements

La section d'investissement du budget 2020 a bénéficié des efforts d'économie de la Communauté avec près de 2,5 M € d'autofinancement.

Investissements

4,6 M € dont :

- Développement économique : **1,6 M €**
- Culture : **1,07 M €**
- Equipements sportifs : **438 000 €**
- Urbanisme : **149 000 €**
- Santé : **111 624 €**
- Fonds de concours : **81 654 €**

Auto-financement 2019

2,4 M € représentent
51,8% des recettes d'investissements

> Dette

Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève, tous budgets confondus, à :

10,26 M €

La capacité de désendettement est de :

4,26 années

COMMUNICATION

La politique de communication a été très impactée par l'épidémie de COVID 19.

Aucun journal communautaire n'a été publié.

Le site internet, les pages Facebook et LinkedIn de la Communauté ont été alimentées par des informations en lien avec le Plan de continuité d'activités afin d'informer au mieux les habitants et usagers sur l'activité des services communautaires.

Ressources humaines

Le nombre des agents communautaires a évolué de manière importante ces dernières années du fait des fusions successives avec 150 emplois permanents, il s'agit désormais de définir au mieux une gestion des ressources humaines basée sur la proximité, en dépit d'un territoire étendu.

Répartition des emplois permanents au 31 décembre 2020

145 emplois



110 femmes

35 hommes

Catégorie A : **23** B : **38** C : **84**

Stagiaires accueillis : **30**

Développement économique : **1** • Ressources Humaines : **1**
Environnement : **1** • Culture (Musée) : **1** • Petite enfance : **26**

Nombre inférieur à 2019, compte tenu du contexte sanitaire rendant difficile l'accueil des stagiaires.

Montant des frais de personnel :

5 427 952 € > **28%** du total des dépenses de fonctionnement

Départs retraite : **2** Patrimoine : **1** • École de musique : **1**

Arrivée : **1**

agent recruté sur l'antenne des services techniques à Serres-Castet, au sein de l'équipe Bâtiments, au 15/07/2020, afin de remplacer un agent parti à la retraite pour invalidité au mois de mars 2020.

Année 2020 marquée par la crise sanitaire COVID19

Le service Ressources Humaines a été fortement impacté du fait de la constante évolution de la réglementation concernant les absences liées au Covid.

Le souci d'être au plus près des agents a guidé le service au quotidien. Cet accompagnement s'est traduit par la production de notes diverses destinées à les informer sur leur situation administrative.

Un Plan de Continuité d'Activités a été élaboré par la Direction Générale. Ce document est un outil d'organisation et de gestion de crise qui permet de répondre au maintien des services publics locaux dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Un travail important a également été réalisé par les directeurs de pôles et les responsables de services en vue d'élaborer et d'adapter les protocoles sanitaires.

Durant la période de confinement, les membres du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ont régulièrement été informés, lors de réunions organisées en visio- conférence, des protocoles mis en place.

De même, les représentants du personnel siégeant au Comité Technique ont été régulièrement associés sur le 1^{er} semestre 2020, à raison de 3 réunions. Ces réunions avaient pour objet de les informer sur l'évolution de la réglementation, la mise en place des protocoles et les difficultés rencontrées dans les différents services.

La fin d'année a néanmoins permis de débiter le travail d'élaboration du règlement de formation, à mettre en place sur 2021.

La commission patrimoine porte le pôle des services Techniques.
Elle travaille en transversalité avec l'ensemble des pôles de la Communauté de communes en assurant le soutien opérationnel aux projets techniques portés par les commissions thématiques.
Elle est en charge du **suivi du contrat de gestion du restaurant inter-entreprises et assure le lien avec les services de l'Etat** dans le cadre de l'élaboration du **Schéma d'Accueil des Gens du Voyage**.
En outre, la commission est **l'interlocutrice privilégiée du Syndicat Mixte Ouvert la Fibre 64**.

#2

patrimoine & réseau

AGENDA

1^{er} février 2020 :

Signature/Présentation du schéma d'accueil des gens du voyage

19 novembre & 3 décembre 2020 :

Inauguration pose des Noeuds de Raccordement Optique à Arzacq-Arraziguet /Garlin

3 décembre 2020 :

Rencontre Président du Syndicat Mixte lafibre64

M. Stéphane Bonnassiolle

Vice-président - Commission Patrimoine Bâti et non Bâti communautaire et Réseaux Numériques - Mandat 2014-2020

M. Thierry Gadou

Vice-président - Commission Patrimoine / Réseaux
Mandat 2020-2026

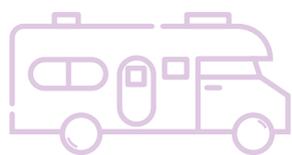
M. Thomas Ferlando

Directeur Général Adjoint
Directeur du pôle Services Techniques



Gens du Voyage

La commission Patrimoine est en charge du projet d'infrastructure inscrit au Schéma d'Accueil des Gens du Voyage 2011-2017. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, approuvé le 6 février 2020 prévoit dans son zonage et son règlement un espace dédié à la création d'une aire d'accueil de 25 places.



Une aire d'accueil de **25 places**



Espace réservé de **6 000 m²**
au titre du PLUi

Nouveau schéma d'accueil des Gens du Voyage



Au terme d'une année de diagnostic et d'échanges entre les EPCI, le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, accompagnés par l'AUDAP, ont présenté un nouveau Schéma d'Accueil des Gens du Voyage pour couvrir la période 2020-2026.

Par la délibération n°198/2019 en date du 16 décembre 2019, la Communauté de communes des Luys a approuvé le projet de schéma 2020-2026 et chargé le Président de le mettre en œuvre d'une part, en réalisant une aire d'accueil pour les gens du voyage d'une capacité de 20 à 25 places et d'autre part, en mettant en place un Comité Territorial associant les Services de l'Etat, du Conseil Départemental, l'association Gadjé Voyageurs 64 et les acteurs locaux pour le suivi du schéma.

En s'appuyant sur les délibérations prises par l'EPCI le 1^{er} février 2020, Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du Conseil Départemental ont signé le Schéma d'Accueil Départemental des Gens du Voyage des Pyrénées Atlantiques 2020-2026.

Le 22 février 2020, le Président a signé la convention passée avec l'association Gadjé Voyageurs 64, en vue de réaliser une mission de diagnostic portant sur un état des lieux social, familial et budgétaire des ménages gens du voyage stationnant de manière régulière sur le territoire.

Ce diagnostic présenté le 21 août 2020 a permis d'identifier les deux types d'infrastructures, aire de petit passage et aire d'accueil, permettant d'assurer l'accueil des gens du voyage sur notre territoire.

Le 13 octobre 2020, Monsieur Thierry Gadou a rencontré le bureau d'études CATS pour appréhender au mieux le cahier des charges afférent à une aire d'accueil des gens du voyage et la mission de maîtrise d'œuvre associée à sa conception et sa réalisation.

RIE - Suivi du contrat en cours

La Communauté de communes est propriétaire du restaurant Inter-Entreprises (RIE) du Luy de Béarn à Serres Castet. Cet établissement fait l'objet d'un contrat de gestion depuis le 1^{er} janvier 2017 dans le cadre d'une concession de service public sans service public. Le prestataire en charge de ce RIE est la société SODEXO.

Cette nouvelle offre met aujourd'hui l'accent sur l'utilisation de produits issus du circuit court en limitant au maximum l'emploi de produits congelés et promouvant l'utilisation de produits dits bios et locaux.

Le restaurant accueille l'ensemble des visiteurs bénéficiant ou non d'une convention entre leur entreprise d'appartenance et la société SODEXO.

Au terme de cette année, 46 entreprises présentent une convention RIE.



Chiffres clés



44 696
repas servis
sur site



64 470
repas pour
tiers extérieurs

28 448,40 € montant total de la redevance versée

Articles

Le RIE regroupe aujourd'hui 46 entreprises sous convention. Dans le contexte sanitaire COVID 19, l'exploitation du RIE a été perturbée par les différentes périodes de confinement et la mise en œuvre des protocoles associés à l'autorisation d'exercer des cuisines collectives pour faciliter la reprise des entreprises.

Ces difficultés ont généré une baisse de la production de l'ordre de 28%.

Au terme de cette année d'exploitation particulièrement contrariée, le 24 novembre 2020 la SODEXO a souhaité rencontrer Monsieur Thierry Gadou pour évoquer leur difficulté financière et solliciter une revoyure du contrat. Ce dispositif est prévu dans **l'article 27 du contrat qui lie la CCLB et la SODEXO.**

La redevance 2020 du Restaurant Inter-Entreprises perçue par la CCLB au titre de l'occupation des locaux et par application du nouveau contrat s'élève à **28 458,30 €.**

sodexo

**patrimoine &
réseau**



Focus



Éléments clés

Le Numérique

La Communauté de communes a transféré sa compétence aménagement numérique définie à l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales au Syndicat Mixte Ouvert la Fibre 64. Au même titre que l'ensemble des EPCI à Fiscalité Propre du département, la CCLB est membre de ce syndicat.

Les missions du SMO la Fibre 64 consistent en :

- La réalisation d'une infrastructure de réseau fibre optique assurant le raccordement de l'ensemble des locaux recensés dans les Pyrénées Atlantiques.
- Le développement des usages numériques destinés aux membres et leurs communes, du SMO.

L'objectif autour du déploiement de la fibre est la réalisation de 226 500 prises au total. Au cours de l'année 2019, le délégataire THD 64 a pris du retard quant au nombre de prises réalisées.

C'est au travers d'un premier avenant intervenu dans l'année 2020, entre le Syndicat Mixte la fibre64 et THD64 qu'un nouveau planning a été acté.

Celui-ci prévoyait avant toute chose :

- Le maintien des priorités de déploiement du SMO et notamment sur les communes où le niveau de couverture DSL n'est pas de bonne qualité
- La volonté affichée du délégataire THD64 de rattraper le retard pris en 2019 au cours du second trimestre 2020 puis de dépasser les objectifs initiaux au terme de cette année.

4 500 prises

construites au terme de l'année 2020

Abonnements effectifs

610 locaux connectés

14 585,72 €

Le coût pour la Communauté de communes

Dans le cadre du déploiement deux Nœuds de Raccordement Optique ont été installés :

NRO à Arzacq Arraziguet

Le Nœud de Raccordement Optique (NRO) de la commune d'Arzacq-Arraziguet a été installé et inauguré le 19 novembre 2020.

Il permet de couvrir 14 communes au total : Arzacq-Arraziguet, Boueilh-Boueilho-Lasque, Cabidos, Coublucq, Fichous-Riumayou, Garos, Louvigny, Malaussanne, Méricq, Montagut, Piets-Plasence-Moustrou, Pouliacq, Poursiugues-Boucoue, et Vignes.

Le nombre de prises générées depuis ce NRO est de 1 135 prises.



NRO à Garlin

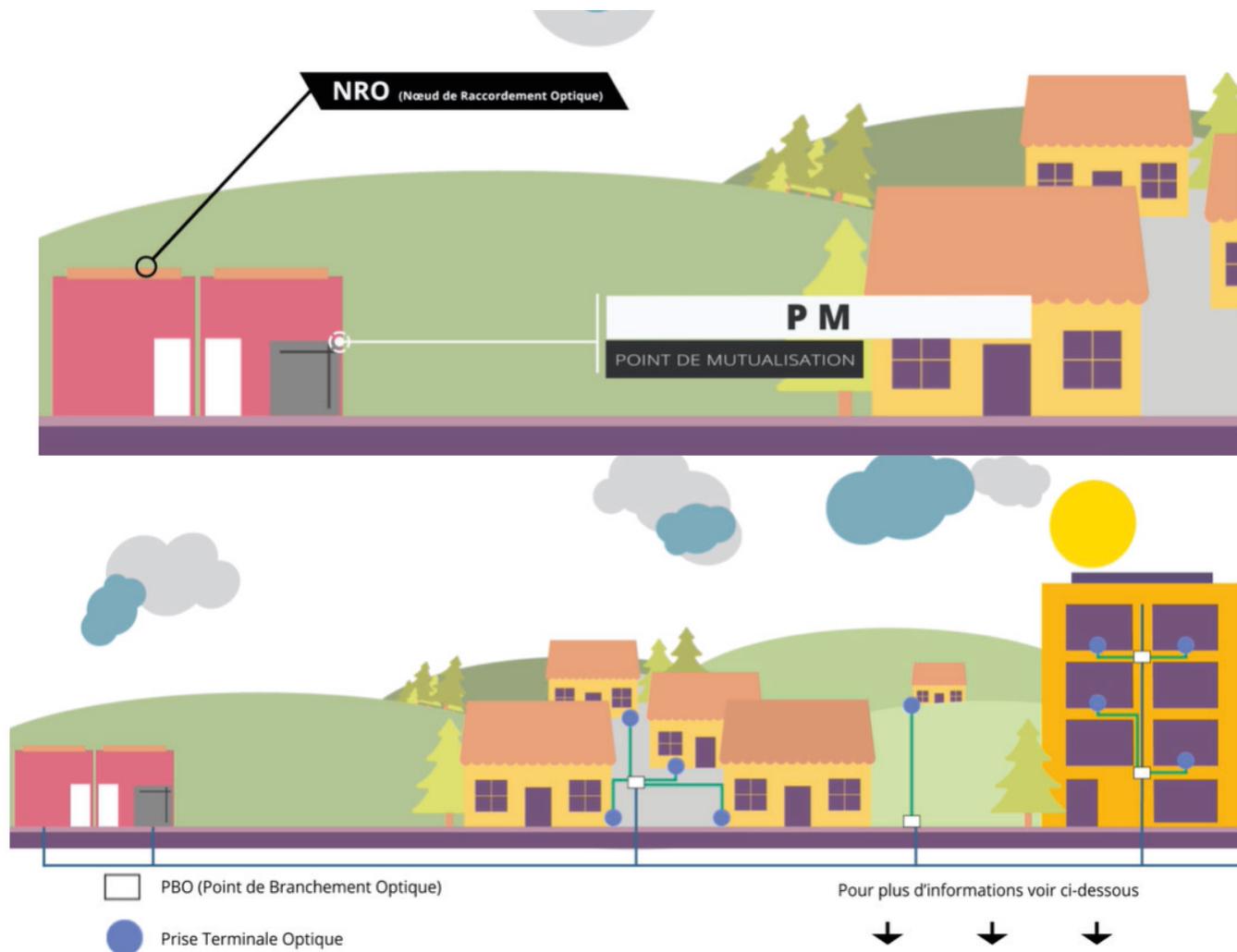
Le Nœud de Raccordement Optique de la commune de Garlin a été installé et inauguré le 2 décembre 2020.

Le NRO de Garlin va permettre de couvrir 6 communes au total : Baliracq-Maumusson, Burosse-Mendousse, Garlin, Mascaraàs-Haron, Moncla et Ribarrouy du territoire de la Communauté de communes des Luys en Béarn. La zone de distribution sera progressivement construite entre 2020 et 2023.



patrimoine & réseau

Schéma type d'une infrastructure de réseau



Au titre de cette année 2020, et compte tenu des retards pris par le délégataire dans les travaux de déploiement, la participation financière de la Communauté de communes des Luys en Béarn au Syndicat Mixte Ouvert le Fibre 64 est de **14 585,72 €** en fonctionnement.

Le 3 décembre 2020, à la demande du Président Bernard Peyroulet et sous l'impulsion de Monsieur Thierry Gadou, une rencontre s'est tenue en la présence du Président du Syndicat Mixte de la Fibre, Monsieur Jean-Jacques Lasserre, de son Directeur de Cabinet, Monsieur David Haure et du Directeur du Syndicat, Monsieur Emmanuel Dainciart.

Cette rencontre a permis à la Communauté de rappeler les enjeux forts, portés par l'opération de déploiement de la fibre pour le territoire et l'importance du suivi de cette opération ainsi que le respect du planning de réalisation des infrastructures afférentes.

A cette occasion, Thierry Gadou a présenté la volonté de la commission de structurer au mieux la communication sur ces travaux et sollicité le syndicat à cet effet dans le cadre d'une étroite collaboration avec le délégataire.

Au travers de son obligation au titre de la loi du 16 décembre 2010 et par application de l'article 5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de communes des Luys en Béarn met en œuvre son schéma de mutualisation favorisant ainsi la solidarité Communauté/Communes et le développement des compétences de chacune des collectivités par le partage de leur expérience et leur savoir-faire.

#3

mutua lisa tion

M. Jean Pierre Crabos

Vice-président - Commission Mutualisation, Politiques contractuelles
Mandat 2014-2020

M. Bernard Dupont

Vice-président - Commission Solidarités territoriales et Politiques contractuelles
Mandat 2020-2026

M. Thomas Ferlando

Directeur Général Adjoint
Directeur du Pôle Services Techniques

Mme Julie Garcès

Directrice du pôle Attractivité



Le schéma de mutualisation

Le schéma de mutualisation concerne la plupart des services de la Communauté de communes et les thématiques traitées telles que le sport, la culture et le tourisme, le développement économique, l'aménagement de l'espace. Cette mutualisation donne lieu à des conventionnements entre les communes, les structures associatives et la Communauté de communes.



23

Structures associatives et publiques bénéficient d'une mise à disposition communautaire



2024h

réalisées par le service fauchage

477 598,17 €

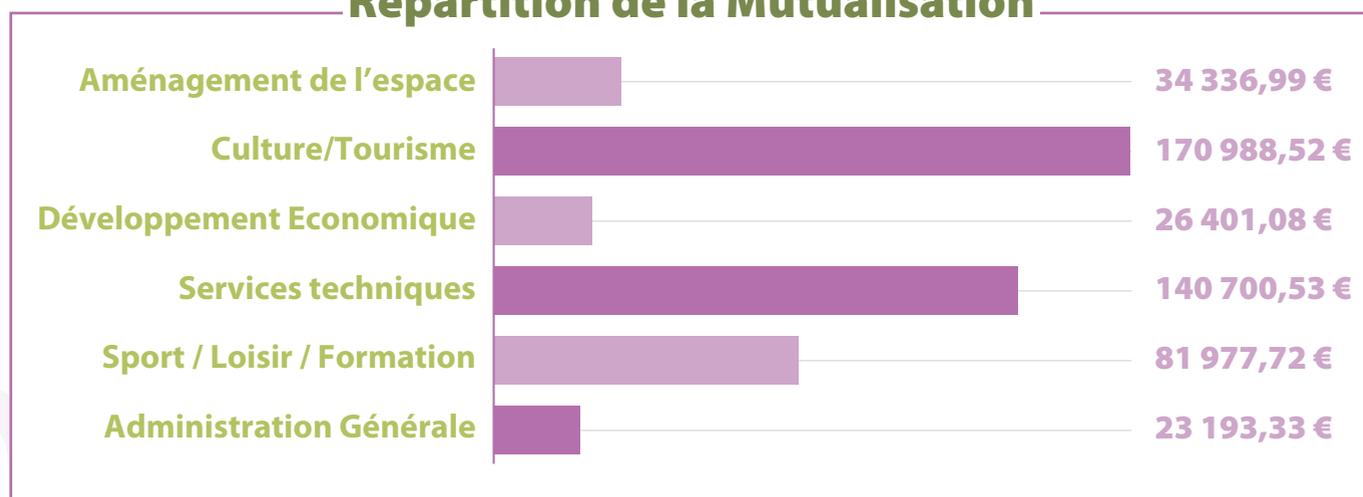
recettes induites par la mise à disposition

Mutualisation des moyens humains et matériels associés

Les services techniques sont impliqués dans des conventions de mise à disposition de service et en particulier celles assurant des prestations auprès des 9 communes et du Syndicat Scolaire de la Région de Garlin.

Les mises à disposition au titre de l'année 2020 ont donné lieu à des recettes de l'ordre de **477 598,17 € TTC**, budgets annexe et général confondus, pour l'ensemble des prestations rendues et les thématiques associées, ressources humaines et frais annexes inclus.

Répartition de la Mutualisation



Le schéma de mutualisation (suite)

Service fauchage

Le service fauchage a été reconduit pour cette année 2020 et ce sont 2024 heures de fauchage qui ont été réalisées sur les 2015.50 commandées. Les heures de fauchage se sont réparties comme suit :



L'équipe du service se compose de deux agents issus des services techniques de la Communauté de communes des Luys en Béarn, Messieurs David Maucou et Guillaume Hillewaere et un agent issu de la Commune de Serres Castet, Monsieur Gérard Rigou mis à disposition de la Communauté de Communes (délibération N°37/2020 du 27 février 2020).

L'assistante des services techniques, Madame Elodie Margnac, est en charge de la partie administrative du service et du lien avec les services du pôle Finance assurant l'émission des titres.

Focus

Projet d'un Groupement de commande à l'échelle des 66 communes membres

Au terme d'une année de procédure et à la suite d'un appel d'offres, par délibération n°197/2019, le conseil communautaire du 16 décembre 2019 a autorisé le Président à donner suite aux marchés d'assurances, couvrant la Communauté de communes, 45 communes et 2 syndicats des écoles, en termes de responsabilité civile, juridique, flotte automobile, dommages aux biens.

Sur la base de cet exemple de mutualisation, Monsieur Bernard Dupont, à la demande de la commission Solidarité Territoriale et Politiques Contractuelles, a mené une enquête auprès des communes membres pour une mise en œuvre d'une politique de mutualisation.

Un questionnaire a donc été envoyé le 14 décembre 2020 en vue de recenser les besoins communaux en termes de mutualisation. A l'issue ce sont **63 communes** qui ont répondu favorablement et candidaté à cette nouvelle ambition.

Eléments clés

66

communes
potentielles

10

objets inclus
dans la
démarche de
mutualisation

Compétence phare de la CCLB, le développement économique est porteur d'enjeux déterminants. **Créatrices d'emplois et de richesses, les entreprises sont au cœur de la stratégie de développement du territoire.** Dans son rôle d'aménageur de parcs d'activités et de gestionnaire d'immobilier d'entreprises, la CCLB participe à la dynamisation de l'écosystème.

#4

développement économique

M. Jean-Pierre Mimiague

Président - Mandat 2014-2020

M. Jean-Yves Courrèges

Vice-président - Commission gestion des zones d'activités et du parc d'immobilier d'entreprises communautaire, emploi - Mandat 2014-2020 et 2020-2026

M. Claude Cassou-Lalanne

Conseiller délégué en charge de l'Emploi - Mandat 2020-2026

M. Alain Lechon

Commission Tourisme, communication
Mandat 2020-2026

M. Antoine Hielle

Directeur du pôle Développement Economique

Mme Julie Garcès

Directrice du pôle Attractivité

AGENDA

29 avril 2020 :

Décision de participation financière de la CCLB au Fonds de solidarité et de proximité régional de soutien aux TPE pour faire face à la crise sanitaire de la COVID-19.

28 mai 2020 :

Signature du bail emphytéotique avec Reden Solar portant sur l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le Parc d'Activités Garlin Pyrénées (9 hectares).

9 juillet 2020 :

Signature du crédit-bail immobilier avec la Société Direct International portant sur la construction d'un bâtiment de stockage sur le Parc d'Activités Thèze-Miossens.

20 juillet 2020 :

Labellisation du Parc d'Activités Economiques Garlin Pyrénées comme Site Industriel clé en main.



Une offre foncière adaptée

La CCLB mène une politique ambitieuse de création, de développement et de modernisation de ses zones d'activités. L'objectif est de pouvoir proposer des solutions d'implantation attractives aux entreprises.

Chiffres clés

12 zones d'activités

5 terrains vendus

59 368 m² cédés sur les zones d'activités

60 porteurs de projets suivis



30 503 m² achetés pour permettre la réalisation d'opérations de développement économique

recettes de fonctionnement

1 428 260,62 €



dépenses de fonctionnement

1 163 351,39 €

recettes d'investissement

825 370,52 €



dépenses d'investissement

1 054 298,60 €

développement économique

Un fonds de proximité pour soutenir les artisans... en Nouvelle-Aquitaine



La crise sanitaire et ses conséquences sur l'activité économique locale

Comme sur le reste du territoire national et dans de très nombreux pays, la soudaineté ainsi que l'ampleur de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de la COVID-19 ont généré un fort ralentissement de l'économie locale.

Les caractéristiques de l'écosystème de la CCLB, marqué notamment par une forte concentration d'emplois industriels et la présence de nombreuses TPE-PME du secteur aéronautique, ont rendu la Communauté de communes particulièrement exposée aux troubles causés par cette crise.

La très forte diminution des commandes d'avions ainsi que la chute du trafic aérien ont eu des conséquences sur l'emploi industriel, dès le début du 2nd semestre 2020, avec plusieurs plans de sauvegarde de l'emploi en préparation sur le territoire.

Les commerces touchés par les mesures de fermeture administrative se sont aussi trouvés particulièrement exposés aux conséquences de cette crise.

Dès les premiers jours du confinement en mars 2020, la CCLB s'est faite le relais auprès des entreprises des nombreux dispositifs de soutien mis en place vers le monde économique par l'État et la Région Nouvelle Aquitaine : Fonds national et régional de solidarité, activité partielle, prêts garantis par l'État, etc. La continuité du service public rendu par la CCLB aux entreprises a été assurée durant les 2 périodes de confinement au printemps puis à l'automne 2020 via un soutien technique et financier de proximité. Le pôle Développement Economique a orienté de nombreux chefs d'entreprises vers les dispositifs précités.

La CCLB tient à souligner l'élan de solidarité de nombreux chefs d'entreprises, qui se sont manifestés auprès de la collectivité pour fournir gratuitement des dispositifs de protection contre le coronavirus (masques, gants, blouses, visières, etc.). Ce matériel a pu être redistribué de manière coordonnée aux établissements médico-sociaux et aux professionnels de santé localisés sur le territoire intercommunal.

La zone d'activités Lartiguet 2 à Serres-Castet

Après avoir mis fin à la convention de portage foncier avec l'EPFL Béarn Pyrénées, en rachetant en 2019 le terrain de 76 693 m² situé en bordure de la RD.834 (route de Bordeaux) à Serres-Castet, la CCLB a réalisé le dossier de demande de permis d'aménager portant sur une superficie de 58 795 m². Ce dossier de demande de permis d'aménager a été déposé en mairie de Serres-Castet en décembre 2020.

Cette nouvelle zone d'activités, qui s'inscrit dans le prolongement du Lotissement d'activités Lartiguet 1, doit permettre à la CCLB de développer son offre foncière et ainsi répondre aux demandes d'implantations d'entreprises dont la dynamique se poursuit.



développement économique

Le volet économique du PLUi Sud

Approuvé par le conseil communautaire le 6 février, le PLUi Sud traduit le projet de développement économique porté par la CCLB sur 24 des 66 communes membres de la CCLB.

Tant sur le plan de l'organisation spatiale des sites dédiés à l'accueil des entreprises, que sur les règles de constructibilité des locaux d'activité, le PLUi devient le document pivot de l'organisation du développement économique, à l'échelle de ces 24 communes.

Le renforcement du Pôle commercial sur la ZACOM du Pont-Long à Serres-Castet

La CCLB a accompagné l'installation de l enseigne Lidl sur le lotissement d'activités du Pont-Long, notamment dans le cadre de la procédure d'autorisation en CDAC et en CNAC.

Le magasin a été inauguré en présence de M. Bernard Peyroulet, Président et M. Jean-Yves Courrèges, 1^{er} Vice-président de la CCLB en charge du développement économique, le 21 juillet 2020.

L'implantation de projets logistiques, source de diversification de l'écosystème local



De nombreuses entreprises de logistique et de messagerie ont confirmé et concrétisé leur projet d'implantation sur le territoire de la CCLB en 2020. Les offres d'emplois dans ce secteur d'activité, sur le territoire intercommunal, ont bondi de 33% en 2020 alors que d'autres secteurs d'activités connaissent de grandes difficultés, notamment la sous-traitance aéronautique.

DB Schenker a emménagé dans ses nouveaux locaux (1 892 m²) sur la ZAC du Bruscos en décembre 2020.

VMR Logistics, société née d'un partenariat entre Famille Michaud Apiculteurs et Raschetti Solutions a construit une base logistique de 9 000 m² sur la zone d'activités du Luy à Serres-Castet.

Le Groupe d'immobilier d'entreprises APRC KSI a confirmé son projet de construction d'un bâtiment logistique de 10 000 m² et d'un bâtiment de messagerie de 4 000 m² à Sauvagnon.

L'immobilier d'entreprises

La gestion d'un parc immobilier d'entreprises constitue un pilier de l'action de la CCLB en matière de développement économique. La pépinière Espelida, le centre d'Ecloserie, l'hôtel d'entreprises, l'espace entreprises, le complexe médico-commercial, les centres de vie industriels, les ateliers-relais permettent d'accompagner le parcours résidentiel de nombreuses entreprises sur le territoire.

20 bâtiments composent ce parc immobilier d'entreprises communautaire.

Les revenus des immeubles du parc d'immobilier d'entreprises ont généré un produit de 525 182 € en 2020. Treize entreprises locataires de la CCLB ont bénéficié, à leur demande, d'une suspension et d'un report du règlement de leurs loyers pour les mois d'avril et mai dans le contexte de crise sanitaire. Cette suspension a été organisée en collaboration avec le Trésor Public.

Un parc immobilier d'entreprises attractif

La CCLB compte plus d'une cinquantaine d'entreprises locataires au sein de ses bâtiments industriels et tertiaires répartis sur les principales polarités économiques du territoire. Des conventions d'hébergement, des baux précaires, des baux commerciaux ou des baux professionnels sont proposés selon la nature juridique de l'entreprise et du local mis à disposition. L'occupation de ces locaux doit en principe rester temporaire puisque les loyers proposés, inférieurs à ceux du marché immobilier professionnel privé, représentent une aide publique. Cette forme d'aide à l'immobilier doit permettre aux jeunes entreprises de s'ancrer sur le territoire avant de réaliser leur propre investissement.

Réception du bâtiment Direct International sur le PAE Thèze-Miossens



Le bâtiment de stockage construit sous maîtrise d'ouvrage de la CCLB sur le lot n°18 (1 831 m²) du P.A.E. Thèze-Miossens pour permettre à l'entreprise d'amorcer sa sortie progressive de la pépinière Espelida et d'ancrer son développement a été livré en février 2020.

Le coût global associé à cette opération est de 545 419,12 € H.T. (dont 36 620,00 € H.T. de charge foncière). La CCLB a bénéficié d'un montant total de subventions d'Etat (DETR et FNADT) de 127 504,00 € H.T., ramenant ainsi le coût net de l'opération pour le crédit-preneur (Direct

International) à 417 915,12 € H.T.

L'acte authentique de crédit-bail immobilier portant sur ce bâtiment de 918 m² de surface de plancher a été signé le 9 juillet. Direct International est engagée sur une durée de 15 ans à verser à la CCLB un loyer mensuel de 2 481,03 € H.T. avec possibilité de lever l'option d'achat par anticipation dès la 6^e année pour un prix correspondant au montant du capital restant dû par la CCLB à l'établissement bancaire auprès duquel un prêt a été contracté pour financer l'opération.

Un avenant à ce crédit-bail immobilier sera signé en 2021, après la mise en service de la centrale photovoltaïque en toiture installée par la Société Tenergie, preneuse d'un bail emphytéotique consenti par la CCLB sur cette toiture pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque.

La soulte de 65 000 € que versera cette société à la CCLB, au titre du bail emphytéotique, sera déduite du coût net de l'opération et permettra ainsi de réduire le montant des loyers mensuels à la charge de l'entreprise.

Aides à l'immobilier d'entreprises

Les aides à l'investissement immobilier des entreprises attribuées dans le cadre d'un règlement communautaire ont pour objectif de soutenir les investissements immobiliers des entreprises, dès lors qu'ils créent des ressources pour le territoire, maintiennent ou génèrent des emplois. Ces aides ont ainsi pour finalité de conforter le tissu économique de la CCLB et de participer à l'attractivité du territoire intercommunal. Pour rappel, ce dispositif fait l'objet d'un conventionnement avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, permettant à ce dernier d'abonder l'aide accordée à l'entreprise dans la limite du montant versé par la CCLB.

Le conseil communautaire s'est prononcé sur l'attribution de deux subventions au titre du dispositif intercommunal d'aides à l'immobilier d'entreprises :

- Société ECCI (Laboratoire industriel) – Projet d'extension des locaux de l'entreprise à Serres-Castet : 65 738,78 € (part CCLB) et 65 738,78 € (part CD 64).
- Société FDV 64 (Fabrication de spiruline) – Projet de construction d'une usine à Burosse-Mendousse : 65 738,78 € (part CCLB) et 65 738,78 € (part CD 64).

développement économique



Focus

La participation de la CCLB au Fonds de Solidarité et de Proximité

Dans le cadre de son plan d'urgence adopté le 10 avril 2020, la Région Nouvelle Aquitaine a cofondé avec la Banque des Territoires, un Fonds de prêts de solidarité et de proximité de 24 millions d'euros.

Ce Fonds est l'un des outils mis en place par la Région pour aider les entreprises du territoire à faire face aux conséquences de la crise sanitaire du COVID-19, en complément des dispositifs d'Etat.

Le Fonds s'adresse aux TPE de moins de 10 salariés (commerçants, artisans, services de proximité) et aux associations employeuses de moins de 50 salariés. Il doit permettre d'assurer le financement d'un besoin de trésorerie à très court terme découlant de la crise sanitaire et non pris en charge intégralement par les autres dispositifs publics ou privés. L'aide prend la forme d'un prêt public à taux 0 sans garantie d'un montant de 5 000 € à 15 000 €, versé en une seule fois et remboursable sur une durée de 4 ans avec possibilité d'un différé de 12 mois.

La Région a donné la possibilité aux EPCI qui le souhaitaient d'abonder ce fonds à hauteur de 2 €/habitant. De nombreuses Communautés de communes néo-aquitaines se sont engagées dans ce dispositif. Par décision du Président, prise après avis unanime du Bureau Communautaire, la CCLB s'est engagée à verser 58 348 € pour abonder ce Fonds. Une convention a été signée avec Initiative Aquitaine pour encadrer juridiquement les conditions de cette participation financière.

La CCLB préférerait abonder ce Fonds de Solidarité Régional, plutôt que le Fonds National de Solidarité (qui permettait d'alimenter les subventions de 1 500 € aux entreprises dont le C.A. baissait de manière très conséquente) pour plusieurs raisons :

- L'effet levier d'un prêt d'au moins 5 000 € pour subvenir à une problématique de trésorerie paraissait plus évident.
- L'abondement du Fonds National ne garantissait pas un retour sur le territoire.
- En participant à ce Fonds, la CCLB avait la possibilité de suivre l'instruction des dossiers de demandes saisies par les entreprises localisées sur son territoire (avec participation au comité d'engagement d'Initiative Béarn).

La Communauté de communes a assuré la publicité de ce dispositif via des articles sur le site internet de la CCLB, sur les réseaux sociaux et dans la presse locale (La République des Pyrénées).

Chiffres clés

7

entreprises du territoire ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total de

95 000 €



Focus

Le Parc d'Activités Economiques Garlin Pyrénées reconnu Site industriel clés en main

Le 20 juillet 2020, le Parc d'Activités Garlin Pyrénées a été reconnu Site industriel clé en main par le Gouvernement dans le cadre du Programme Territoire d'Industrie aux côtés de 65 autres sites en France. En janvier, douze premiers sites garantissant des délais courts et maîtrisés de construction de nouvelles usines avaient déjà été retenus lors du Sommet *Choose France* à Versailles.

Cette labellisation fait suite à une candidature portée par la CCLB et le Syndicat Mixte Garlin Pyrénées, gestionnaire du Parc d'Activités, dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance.

Disposer d'une offre foncière, sur laquelle un porteur de projet obtient l'assurance qu'il pourra déposer un dossier de demande de permis de construire sans avoir à mener une étude loi sur l'eau, une étude de compensation agricole ou un diagnostic d'archéologie préventive est un facteur d'attractivité majeur.

C'est bien cette capacité à pouvoir proposer aux industriels du foncier adapté à leurs besoins superficiels et immédiatement constructible (car purgé de toutes contraintes administratives), que la CCLB et le Syndicat Mixte Garlin Pyrénées ont souhaité voir reconnaître en obtenant la labellisation *Site industriel clé en main*.

A l'heure où les relocalisations sont devenues un axe stratégique de la politique industrielle nationale, le territoire montre ainsi qu'il est en capacité de réagir rapidement. Montrer à un chef d'entreprise ou à la direction immobilière d'un groupe, que la phase d'instruction du dossier de demande de permis de construire peut débuter sans modification préalable du document d'urbanisme ou étude complémentaire à mener, c'est tout le sens de cette labellisation *Site industriel clé en main*.

« Ces sites, clés en main, ce sont des sites qui peuvent accueillir demain matin des projets d'investissement. On a fait tout le travail préalable. C'est aussi une façon de redonner leurs lettres de noblesse à des sites un peu oubliés qui gagneraient à être valorisés. »

Agnès Pannier-Runacher, Ministre chargée de l'industrie.



développement économique

Tourisme

Le Syndicat mixte du tourisme du Nord Béarn est né au 1^{er} janvier 2020. La CCLB et la CCNEB lui ont transféré la compétence promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. Le Syndicat a restitué la compétence maîtrise d'ouvrage des aménagements et de l'entretien d'un plan local des chemins de randonnées inscrits au Plan Local de Randonnées et la réalisation de sa documentation.

Les Communautés de communes possèdent une partie de la compétence tourisme, notamment l'investissement et l'aménagement touristique d'intérêt intercommunal, l'accompagnement des porteurs de projets, les plans locaux de randonnées... C'est pourquoi les Communautés de communes et le Syndicat mixte du tourisme du Nord Béarn doivent travailler en étroite collaboration.

Chiffres clés



161 519,00 €

Dépenses

Dont 122 000 € de participation versée au Syndicat Mixte du Tourisme du Nord Béarn. Nous avons géré de manière résiduelle les derniers frais en lien avec les bureaux d'information Touristique du territoire (Arzacq-Arraziguet et Morlanne). La taxe de séjour perçue est intégralement reversée au Syndicat Mixte du Tourisme.

17 823,08 €

Recettes

Taxe de séjour reversée au Syndicat Mixte du Tourisme.

Activités

Ouverture des Bureaux d'Information Touristiques (BIT)



- Ouverture des BIT de Lembeye, Morlaàs et Arzacq-Arraziguet le mercredi 1^{er} juillet 2020 dans le respect des protocoles sanitaires.
- Le BIT de Morlanne a été remplacé par la mise en place d'un point de documentation au Château de Morlanne.
- Un point documentation a été ouvert sur le même principe au Musée Gallo-Romain à Claracq.
- Les points documentation dans les mairies ont été supprimés temporairement, puisque la documentation n'a pas pu être laissée en libre-service (COVID).

Organisation des visites guidées (réservation obligatoire, max 10 personnes)

- Visite du portail de l'église Sainte-Foy de Morlaàs,
- Visite de la ville de Morlaàs : les 7 juillet, 13 juillet et 21 juillet et le 11 août à 9h30.
- Visite du village de Morlanne au prix de 3€ par personne le jeudi jusqu'au 13 août.
- Sortie du circuit Terra Aventura (géocaching) à Lembeye le 20 juin 2020.

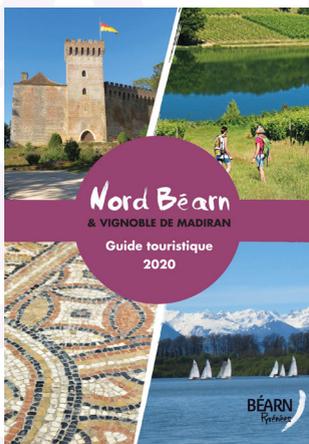


Outils de communication numériques

- Création du site web : www.tourisme-nordbearn.fr
- Facebook : fusion des 3 pages des anciens OT. Nom de la nouvelle page : Tourisme en Nord Béarn et Madiran. Cette appellation a été décidée au comité syndical du 10 mars 2020

Outils de communication papier

- Réalisation d'un fond de carte du territoire.
- Edition d'une carte touristique sous forme de plan liasse.
- Edition d'un guide touristique, sans les hébergements.
- Brochures de découverte des cœurs historiques : Morlaàs, Arzacq-Arraziguet et Morlanne, réimpression de celles de Garlin, Lembeye et Moncaup. Harmonisation de la mise en page pour proposer une collection.
- Topo-guide du Pays de Morlaàs.
- Calendrier des animations.



Actions communes pour les offices de tourisme du Béarn :

Béarn des gaves (Navarrenx), Cœur de Béarn (Orthez), Pau, SMT, Haut-Béarn (Oloron), Vallée Ossau (Arudy)

- Mise en œuvre d'éduc'tours (visites de sites touristiques) pour faire (re)découvrir le Béarn aux professionnels touristiques. Le Nord Béarn a été programmé le 18 juin 2020 : Villa antique de Lalouquette, Jardins du Château de Viven et Maison Verdier.
- Création d'un groupe de travail Community manager.
- Action collective avec Pyrénées Presse

Actions communes avec l'agence d'attractivité et de développement touristiques 64

- Edition du guide des incontournables du Béarn « Balade(s) en Béarn Pyrénées ».
- Plan de stratégie de crise et de relance 2020/2021.
- Communication départementale « Grand air, Grands espaces, Nouveaux départs ».
- Opération de lancement « Le Repos des Héros » (de mars à décembre 2020).
- Opération de communication locale de reprise (dès juin jusqu'en septembre 2020).
- Le 64 à 64€ : 9 000 bons cadeaux de 64€.
- Mag Supplément Tourisme MAG 64 par le Conseil Départemental 64 (28 pages).

Assurer la présence et la proximité des services et soutenir les commerces et l'artisanat : des actions essentielles pour maintenir l'activité économique et le lien social dans les villages.

#5

dynamisation communes rurales

M. André Lanusse-Cazale

Vice-président Commission Dynamisation des communes rurales - Services et commerce de proximité - Artisanat - Mandat 2020-2026

M. Jean-Bernard Cambayou

Directeur du pôle Economie de proximité et solidarités



Services de proximité

La CCLB soutient et organise des services et permanences dédiés à l'accès au droit et au numérique, et prochainement des points de proximité d'accès à l'ensemble des services publics (Maisons France Services).

Chiffres clés

44 abonnés aux espaces numériques

11

permanences ont permis d'informer **30 personnes** reçues par InfoDroits

Article

L'accès au droit

La Communauté de communes adhère au Conseil Départemental d'Accès au Droit (5 500 € / an). A ce titre, InfoDroits, structure associative d'aide à l'accès au(x) droit(s) pour tous, animée par des juristes généralistes, tient des permanences d'information juridique ouvertes à tous à la Maison de la Formation à Arzacq-Arraziguet sur des thèmes très variés : voisinage, contrat de travail, famille, fiscalité...

L'accès au numérique

La Communauté de communes gère deux espaces numériques sur Arzacq-Arraziguet et Garlin. Un animateur numérique, agent de la Communauté de communes, est dédié à ce service et accompagne les usagers selon leurs besoins : accès libre, assistance aux démarches, formation.

Le coût du service en 2020 : 40 618 €

Les Maisons France Services

La Communauté de communes a entamé en 2020 une réflexion avec l'Etat, les communes, La Poste et le Centre social Alexis Peyret pour organiser sur son territoire l'implantation de Maison France Services. Ainsi, ces guichets uniques de services ouvriront durant l'année 2021 pour permettre aux usagers de mener à proximité de leur domicile leurs démarches administratives avec la Caisse d'allocations familiales, les ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, la Caisse nationale d'Assurance maladie, la Caisse nationale d'Assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, Pôle emploi et La Poste.

dynamisation
communes
rurales

L'artisanat et le commerce

La CCLB soutient financièrement des entreprises et des partenaires locaux qui développent des activités économiques en milieu rural.



3

**prêts d'honneur
octroyés**

8

**porteurs de projet
accompagnés lors de 7
permanences par EGEE**

Les prêts d'honneur

La Communauté de communes finance Initiative Béarn (3 425 € en 2020), plateforme qui octroie des prêts d'honneur et accompagne leurs bénéficiaires dans la vie de l'entreprise. La CCLB complète ces prêts. En 2020, elle a donc octroyé 3 prêts de 5 000 € chacun à des projets locaux : pose de zinguerie (création), gestion du capital informationnel au sein de l'entreprise (création), affinage et vente de fromages (reprise).

Le conseil

La CCLB a conventionné avec l'association EGEE pour accompagner les porteurs de projets économiques. C'est une structure nationale spécialisée dans l'emploi et l'entreprise. Ses membres sont d'anciens chefs ou cadres d'entreprises et peuvent à ce titre apporter des conseils spécialisés sur la création, le développement et la reprise d'entreprises
Coût 2020 : 945 €

La transition écologique est au cœur de l'engagement de la Communauté de communes. Son ambition est de préserver les richesses de notre territoire et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie : **prise en compte des enjeux liés au changement climatique, réduction de la vulnérabilité face au risque d'inondation, actions de gestion des milieux naturels et gestion des déchets ménagers.**

#6

environnement & transition écologique

M. Jean-Léon Condéranne

Vice-président, Commission Eau, Assainissement, Rivières et bassins - Mandat 2014-2020

M. Michel Cuyaubé

Vice-président Commission environnement, espaces agricoles et boisés, filières bois, déchets
Mandat 2014-2020 / Commission Environnement et Transition Ecologique - Mandat 2020-2026

Mme Claudette Larrieu

Conseillère déléguée à la GEMAPI - Mandat 2020-2026

M. David Briançon,

Directeur du pôle Aménagement et Développement Durable



La gestion des déchets

La Communauté de communes adhère au SIECTOM qui assure la collecte des déchets ménagers et assimilés. Leur traitement est confié au Syndicat Mixte de Traitement des déchets du bassin Nord-Est, Valor Béarn. La Communauté de communes gère une installation de stockage et de valorisation des déchets inertes (ISDI) située sur la commune de Navailles-Angos.

Chiffres clés

10 000
tonnes

d'ordures ménagères collectées à l'échelle du SIECTOM

4 500
tonnes

d'apports de déchets dans les déchèteries

3 500
tonnes

de déchets collectés dans le cadre du tri sélectif

3 541
tonnes

de déchets réceptionnés sur l'ISDI

dont **93%**

des gravats ont été revalorisés

Dans un contexte sanitaire particulier dû à la pandémie, le choix a été fait de maintenir le service de gestion des déchets. Afin de soutenir l'activité et d'assurer la mission de service public auprès des usagers, l'ouverture du site de stockage des déchets inertes a été maintenue, notamment pour les entreprises et des déchèteries pour les particuliers.



Article

Gestion du lac à Serres-Castet

La Communauté de communes est propriétaire du lac et du barrage du Gées, d'une capacité de 2 millions de m³ dédiés à la réalimentation du Gées et du Luy de Béarn. 500 000 m³ sont à disposition du milieu naturel, pour le soutien d'étiage et pour le maintien d'une vie aquatique dans le lac. 1 500 000 m³ sont destinés à l'usage d'irrigation.

Article

Les travaux de revégétalisation des berges du lac ont été achevés avec la plantation de 76 arbres de haut jet et de plus de 3 500 boutures de Saules. Des aménagements visant à informer et à sécuriser le site ont été réalisés : signalétique concernant les usages, barrières pour interdire le passage sur le déversoir amont lors des crues.



Chiffres clés

100%
= Taux de remplissage

de la retenue au 1^{er} juin
(début de l'autorisation pour la campagne d'irrigation)

27%
= Taux de remplissage

au 31 octobre
(fin de la campagne d'irrigation)

1 200 000 m³ prélevés

environnement
& transition écologique

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les milieux aquatiques du territoire sont une richesse. Ils font l'objet d'une attention particulière notamment, sur le plan de la prévention des pollutions, de leur entretien général et pour réduire la vulnérabilité des secteurs les plus sensibles du territoire face aux risques d'inondation.

Chiffres clés



8

ouvrages de prévention des inondations

pour une capacité de stockage de plus de **1,05 millions de m³**

1000 km

de **cours d'eau gérés**

pour la Communauté de communes

par **4 syndicats de rivières**



Plus de

350

contrôles de bon fonctionnement

des ouvrages individuels de

traitement des eaux usées ont été réalisés

par les syndicats des eaux pour le compte de la CCLB

L'année 2020 a été consacrée à la préparation d'études et de projets d'ouvrages visant à améliorer la prévention du risque d'inondation, dont la mise en œuvre est programmée en 2021.

Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET)

La Communauté de communes a engagé l'élaboration du PCAET et s'est adjoint les services d'un prestataire dans le cadre d'un groupement de commande associant le SDEPA, la Communauté de communes de Nord Est Béarn et la Communauté de communes du Pays de Nay.

La procédure d'élaboration prévoit la réalisation d'un diagnostic territorial, la définition d'une stratégie et d'un plan d'actions, en concertation avec les partenaires institutionnels, socio-économiques (chambres consulaires...), associatifs et le public puis un suivi/évaluation.

L'année 2020 a été consacrée à un travail technique en vue de la reprise de l'élaboration avec les élus et les partenaires, après les élections et lorsque les conditions sanitaires le permettraient. Les phases à venir sont celles de la concertation avec le public et l'élaboration du plan d'actions.

environnement
& transition écologique

La richesse et la diversité du territoire communautaire, avec des composantes fortes en termes de milieux naturels et agricoles, **constituent le support d'enjeux paysagers, sociaux, économiques et d'activités de loisirs et de production** (filère agricole et filière bois).

#7

espaces naturels, agriculture & forêts

M. Philippe Lalanne
Vice-président - Mandat 2020-2026

M. David Briançon,
Directeur du pôle Aménagement
et Développement Durable

M. Jean-Bernard Cambayou,
Directeur du pôle Economie de
proximité et Solidarités



Plan local de randonnées

La Communauté de communes propose des itinéraires de randonnées pour la pratique de la marche et du vélo. Les sentiers permettent la découverte des richesses du territoire en termes de paysages, de nature et de patrimoine.

Chiffres clés



+ de **50**
itinéraires
de randonnées

dont

500 km
de sentiers cyclables
et pédestres

La Communauté de communes est riche d'un patrimoine diversifié. La mise en place d'itinéraires de randonnées vise à favoriser la découverte de ce territoire, tant dans les espaces périurbains que dans les secteurs plus ruraux, avec notamment une dimension touristique.

L'entretien de ces itinéraires est réalisé par des prestataires qui privilégient une approche sociale. Une entreprise d'insertion et un

atelier chantier d'insertion interviennent en complément des actions des communes réalisées dans le cadre de leur compétence de gestion de la voirie communale.

Des travaux d'investissement ont été réalisés, avec la création de passerelles sur des itinéraires du PLR du Soubestre.

Article

Agriculture

Chiffres clés

82%
des surfaces à
usage agricole

1 078
exploitations

(en 2017)

soit **25%** des
établissements
économiques
du territoire

Depuis 2019, la CCLB accompagne la Maison des vins de Madiran à hauteur de 8 596 € par an afin de cofinancer un poste de développeur chargé de mettre en place un plan d'actions sur 3 ans, dont les thèmes sont le développement économique, l'œnotourisme, les jeunes vignerons, la recherche et le développement.

La CCLB accompagne également les porteurs de projets (recherche de financement) et participe à la création du Projet Alimentaire et Agricole Territorial (P.A.A.T) à l'échelle du Pays de Béarn.

Forêt

La Communauté de communes est propriétaire d'un hangar qu'elle met à disposition de l'Association Syndicale Autorisée Forestière (ASAF) du Soubestre dans le cadre d'un bail commercial.

La CCLB accompagne également le programme d'animation de la forêt locale porté par le Centre Régional de la Propriété Forestière pour inciter à une gestion raisonnée de la forêt privée par la réalisation de diagnostics, la mutualisation d'opération de coupes et l'adhésion à des ASA. Ce programme s'est achevé en mars 2020.

Chiffres clés

7 800 **3 700**
hectares de forêts
propriétaires
privés

2 ASA regroupant au total
85 adhérents pour moins de
500 hectares de forêts

espaces naturels,
agriculture & forêts

L'urbanisme, **enjeu important pour le territoire**, traduit et concrétise les orientations fixées en matière d'occupation du sol, d'habitat, de préservation des espaces naturels, des aspects économiques, d'implantation de zones d'activités, de projets spécifiques. Les réflexions réalisées à l'échelle de la Communauté de communes se font en concertation avec les communes membres et s'intègrent dans un cadre plus général, à l'échelle du SCOT du Grand Pau.

#8

urbanisme

M. Arnaud Moulié

Vice-président, Commission Urbanisme, habitat, transport - Mandat 2014-2020

M. Philippe Laborde-Rayna

Vice-président, Commission Urbanisme - Mandat 2020-2026

M. David Briançon,

Directeur du pôle Aménagement et Développement Durable



Urbanisme

La politique de l'urbanisme s'appuie sur deux composantes : la planification qui fixe les règles du droit des sols et l'instruction des autorisations qui les applique. La Communauté de communes assure la compétence planification et donc l'élaboration des documents d'urbanisme.

Elle s'est dotée d'un service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols qui traite les dossiers de 42 communes couvertes par un document d'urbanisme en 2020. Ce service accompagne, en lien avec les services techniques et économiques de la Communauté et les communes, les opérateurs immobiliers et les entreprises dans le cadre de leurs projets nécessitant des autorisations d'urbanisme.



+ de
1200

actes instruits
par le service

avec une continuité de service assurée
et une hausse de l'activité malgré la
crise sanitaire

- **Formation des nouveaux personnels de mairie**
dans le cadre de l'instruction (en communes)
- **Mise en œuvre du PLUi Sud**
(formation des communes au règlement, gestion du contentieux...)
- **Participation à différents groupes de travail de l'AUDAP**
(paysage, sobriété foncière ...)

Planification

Le PLUi Sud a fait l'objet d'une approbation au début de l'année 2020.

La carte communale d'Aydie a également été approuvée et le PLU de Garlin mis en compatibilité pour l'accueil d'une installation photovoltaïque au sol sur un délaissé autoroutier.

Un travail technique s'est poursuivi dans le cadre du PLUi Ouest, visant à préparer la reprise de l'élaboration avec les élus après la remise en place de la gouvernance de ce projet suite aux élections.

La charte de gouvernance a été ajustée pour simplifier la représentation des communes et conforter le travail de collaboration, en introduisant notamment la possibilité de travailler par groupes de communes.

Une démarche prospective a été engagée concernant la planification ; cette démarche s'est poursuivie en 2021 par la demande de dérogation pour couvrir le territoire communautaire par des PLUi à une échelle inférieure à celle du périmètre intégral. Cette dérogation a été accordée par le Préfet et permettra de continuer les réflexions sur 3 périmètres distincts : PLUi sud (24 communes), PLUi ouest (23 communes) et PLUi est (à prescrire sur 19 communes).

Le territoire communautaire est vaste. **Il présente une diversité notamment sur le plan de l'armature territoriale et des formes urbaines.** Sur les thématiques de l'habitat et des mobilités, l'objectif est de s'inscrire dans des **démarches solidaires** répondant aux différents besoins et dans une **perspective d'accompagnement de la transition écologique.**

#9

habitat & mo bilités

M. Frédéric Clabé

Vice-président - Mandat 2020-2026

M. David Briançon,

Directeur du pôle Aménagement
et Développement Durable



Habitat

La politique de l'habitat vise à développer une offre adaptée et abordable pour les familles les plus modestes et pour les jeunes, dans une démarche de solidarité entre territoires. Elle consiste également à accompagner la rénovation des logements pour le maintien à domicile, la rénovation énergétique et la résorption de l'habitat indigne.

Chiffres clés



288 595 € d'aides pour la réalisation de **69 logements sociaux** par des bailleurs sur Serres-Castet et Sauvagnon



82 810 € attribués pour la réalisation de **13 logements de la résidence jeunes** de Sauvagnon



68 dossiers de particuliers aidés dans le cadre du programme d'intérêt général « **Bien chez soi** »

Article

La Communauté de communes accompagne financièrement la réalisation des opérations d'habitat social sous maîtrise d'ouvrage des bailleurs sociaux.

Elle abonde par un fonds de concours les projets des communes pour la réalisation de logements communaux à vocation sociale.

La Communauté accompagne les résidences jeunes par une aide financière pour leur construction et leur gestion : résidence le Béarn

à Thèze, Résidence Jeunes en Soubestre à Arzacq-Arraziguet et prochainement résidence dans la Maison Lechaud rénovée à cet effet à Sauvagnon.

Enfin, elle cofinance le programme d'intérêt général « Bien chez soi » sous maîtrise d'ouvrage départementale, pour permettre l'amélioration des logements des particuliers.

Mobilités

La mobilité, compétence régionale aujourd'hui, relève d'une stratégie qui s'exerce à travers nos compétences propres, dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme et de l'aménagement des zones d'activités. La loi d'orientation sur les mobilités nous permet de réfléchir à la prise de compétence pleine et entière sur cette thématique, avec la possibilité de l'exercer via le syndicat des mobilités Pau Béarn Mobilités.

Un travail prospectif a donc été engagé avec le Pôle métropolitain pour une réflexion globale. Ce travail s'appuie sur l'expertise de l'AUDAP, du syndicat des mobilités et de prestataires extérieurs. Des scénarii de services et des propositions relatives à la gouvernance sont examinés dans ce cadre.

habitat &
mobilités

La compétence jeunesse des collectivités évolue au regard du contexte socio-économique et **traite de plus en plus des sujets de prévention, mobilité, et citoyenneté**. Conscients de ces enjeux, les membres de la commission ont travaillé sur **une nouvelle politique jeunesse en direction des 11/17 ans** qui allie souci d'équité, équilibre territorial, épanouissement des jeunes et intégration sociale.

#10

jeunesse & Formation

M. Bernard Dupont

Vice-président - Commission Jeunesse et Formation
Mandat 2014-2020

M. Jean-Pierre Crabos

Commission Jeunesse et Formation
Mandat 2020-2026

Mme Marlène Carrère,

Directrice du pôle Jeunesse et Formation

AGENDA

6 juillet au 28 août :
Ateliers jeunes





Focus

Le Pôle Jeunesse-Formation coordonne les actions extrascolaires des 3 espaces jeunes du territoire et gère en direct l'espace jeunes à Arzacq-Arraziguet.

Ce service a également en charge l'organisation et l'encadrement des ateliers jeunes ainsi que le service de la Maison de la Formation.



Éléments clés

BUDGET

306 299 €

PARTENAIRES

DDCS / CAF / CD64/
Centre Social Alexis Peyret /
Syndicat de la Région de Garlin
Collèges d'Arzacq, de Garlin & de
Serres-Castet

COMMUNICATION

L'Ajeunda

Programme des animations des
Espaces Jeunes distribué aux
collégiens du territoire avant
chaque période de vacances

Compte Instagram

@animjeunesclb64

Un compte pour communiquer
avec les ados (informations,
prévention, activités)



jeunesse &
formation

Espaces Jeunes

Dans le cadre de la politique communautaire en faveur des 11-15 ans du territoire, les actions jeunesse, financées, pilotées et coordonnées par la CCLB, sont structurées autour des 3 Espaces Jeunes (Arzacq-Arraziguet, Garlin et Serres-Castet).



3 Espaces Jeunes

9 semaines d'ouverture sur l'année



305 participants aux animations

Plus de 305 jeunes différents ont participé en 2020 aux activités des espaces jeunes à Arzacq-Arraziguet, Garlin et Serres-Castet. Au vu du contexte sanitaire, les activités proposées à partir de l'été se sont principalement concentrées sur le local jeunes. Peu de sorties ont été proposées et les effectifs ont été plafonnés à 14 / 16 jeunes maximum (contre 48 en 2019 pour certaines grosses sorties). Cette situation a permis aux équipes d'animation de se recentrer sur des activités pédagogiquement plus qualitatives.

Des espaces jeunes confinés... mais connectés !

Les actions d'animation sur les 3 espaces jeunes n'ont pas eu lieu pendant les vacances de printemps 2020. Pour autant, les animateurs des espaces jeunes sont restés mobilisés et ont démarré une série d'actions de prévention via les réseaux sociaux : accompagner les ados et leurs parents en leur faisant parvenir diverses informations et profiter des vacances pour mettre les ados au défi !

3 types d'actions ont été mises en œuvre.

1. Mailing ressources - Une fois par semaine à partir des vacances de printemps, un mail a été envoyé avec des informations, des ressources, des outils utiles afin de guider au mieux parents et ados.

2. Instagram avec les ados - Via le compte Instagram, (@animjeunesclb64) plusieurs défis ont été proposés aux jeunes : Défis sport, défi photo, défi création Do It Yourself, Fil rouge, etc.). L'objectif était évidemment de mobiliser les jeunes, de les mettre en activité (créativité et activité physique) et de les divertir. Ce réseau de communication a permis de travailler sur la prévention et ainsi de les alerter sur les risques des réseaux sociaux et de l'addiction aux écrans (très prégnante pendant cette période).

3. Facebook avec les parents - Deux communications via Facebook ont été diffusées chaque semaine pendant le confinement afin de partager des informations et des ressources au plus grand nombre.

Cette continuité éducative, proposée via les réseaux sociaux, a très bien fonctionné. De nombreux jeunes ont participé aux défis organisés et les parents ont salué la pertinence des ressources numériques.



Jeu de l'oie sportive et confinée

19	18	17	16	15	14	13	12
Confiné passe un tour							
20	37	36	35	34	33	32	11
		H					
21	38	G A N	46	45	44	31	10
22	39	40	41	42	43	30	9
23	24	25	26	27	28	29	8
Départ :	1	2	3	4	5	6	7

Espace jeunes studieux

Nouveauté cette année : la formule stage d'une semaine en partenariat avec l'association PROGRES. Au programme : remobilisation scolaire le matin via des activités de détour et activités ludiques l'après-midi (escape game nature, mangas, pâtisserie, tir à l'arc, création de nichoirs, etc.). Cette initiative a rencontré une vraie adhésion de la part des familles et des jeunes. Les inscrits avaient un vrai besoin de se reconnecter aux savoirs scolaires après une phase de confinement vécue difficilement (fracture numérique, isolement, etc).

Ateliers Jeunes

Dispositif pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans, piloté par la CCLB, en partenariat avec les communes ainsi que les associations Vie et Culture & PROGRES.

Chiffres clés

12 Ateliers jeunes



8 203,05 €

Financement CCLB



58 participants

Vous avez dit Ateliers Jeunes ?

Ces ateliers, d'une durée de 20h, réparties sur 3 à 5 jours, agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), consistent en un travail d'intérêt collectif (nettoyage, peinture, rénovation de mobilier, travaux paysagers...). Les ateliers sont encadrés par les associations Vie et Culture & Progrès ou par le pôle jeunesse de la CCLB. Les 4 à 6 jeunes retenus par atelier perçoivent chacun une bourse de 90€.

Financement : La CCLB ➤ Coordination & encadrement / La commune ➤ Bourse & matériel

Dates	Communes	NB JEUNES	Travaux réalisés
6 au 10 juillet 2020	Bouillon	5	Préparation et peinture tables de pique-nique
	Doumy	6	Peinture bar foyer municipal
	Serres-Castet	4	Nettoyage karcher Halles, parvis mairie / Peinture bancs
15 au 17 juillet 2020	Bournos	4	Réalisation d'une armoire à lire
20 au 24 juillet 2020	Geus d'Arzacq	4	Peinture du pont
	Montardon	5	Rénovation du mobilier des aires de jeux
27 au 31 juillet 2020	Momas	4	Rénovation / peinture école
	Navailles-Angos	5	Création carrés potagers
10 au 14 août 2020	Garlin	4	Préparation peinture bureaux mairie
24 au 28 août 2020	Arzacq-Arraziguet	6	Peinture poteaux et gardes corps du stade de rugby / Peinture muret bibliothèque / Nettoyage tables et chaises foyer
	Portet	5	Peinture bars, stèles / Nettoyage lavoirs
	Sauvagnon	6	Création palissade en bois / Désherbage parc

jeunesse & formation



Actions scolaires

La Communauté de communes des Luys en Béarn apporte depuis plusieurs années un soutien financier aux établissements scolaires. Ces aides concernent surtout les projets pédagogiques.



Aide globale de

46 332 €



4 établissements scolaires soutenus
et
5 associations accompagnées

Le soutien aux établissements scolaires

La CCLB soutient directement et indirectement les projets pédagogiques des 3 collèges du territoire et du lycée de Pau-Montardon.

La période de confinement et l'application des protocoles sanitaires n'ont pas permis aux collèges d'effectuer toutes les sorties et séjours prévus. Les élus de la Commission Jeunesse ont demandé aux chefs d'établissements un bilan des projets menés sur l'année scolaire 2019/2020. Le niveau de subventionnement a été adapté en fonction des projets réalisés.

Aussi, pour 2020, ces subventions s'élèvent à :

- **3 500,00 €** pour le collège René Forgues à Serres-Castet
- **1 632,00 €** pour le collège Joseph Peyré à Garlin
- **0,00 €** pour le collège à Arzacq-Arraziguët

La CCLB a également financé l'intervention d'un éducateur sportif sur la **section sportive basket du collège à Arzacq-Arraziguët** à hauteur de **2 840,50 €** pour l'année 2020.

Une aide est aussi attribuée aux associations œuvrant au sein des collèges. Ainsi, en 2020, **l'association Le Luy de Béarn du collège René Forgues a perçu 1 200 €** pour l'aide au fonctionnement de l'UNSS et notamment les frais de transport ; **la Coopérative scolaire du collège René Forgues a perçu une aide de 500€** pour l'achat d'un dispositif d'enregistrement numérique ; **le Foyer socio-éducatif du collège Joseph Peyré à Garlin a perçu 2 000 €** pour l'acquisition de mobiliers et matériels pour le nouveau foyer.

La CCLB a soutenu le **lycée agricole de Montardon** pour l'organisation de projets pédagogiques à hauteur de **2 000 €**.

Le soutien aux actions de prévention

Lutter contre le décrochage scolaire

Deux structures du territoire mènent des actions visant à aider les collégiens à surmonter leurs difficultés : le CLAS du Centre Social Alexis Peyret (collège Serres-Castet) et l'association PROGRES (Arzacq & Garlin). Ces actions sont menées en étroite collaboration avec les établissements, les familles et les partenaires socio-éducatifs.

En 2020, la Communauté de communes a subventionné :

- **L'association PROGRES** à hauteur de **11 000€**.
- **Le centre social Alexis Peyret** à hauteur de **4 000 €**.

Les Espaces jeunes et la prévention

L'Espace Jeunes du centre social Alexis Peyret à Serres-Castet est un acteur important de la politique jeunesse sur le territoire.

A proximité immédiate du collège de Serres-Castet, ce lieu d'accueil des jeunes de 11 à 17 ans permet aux animateurs d'échanger avec eux et de traiter des sujets de prévention. Des ateliers débats sont organisés au sein du collège et ces temps d'échange sont fortement plébiscités par les jeunes. Dans le cadre de sa nouvelle politique jeunesse, la CCLB soutient les actions de prévention notamment sur le temps périscolaire. A ce titre, **l'association Vie et Culture** a perçu une aide au fonctionnement de **20 000 €**.

Maison de la Formation

La Maison de la Formation a été fermée du 16 mars au 24 mai 2020. Les permanences sociales ont pu redémarrer le 25 mai. Les formations, quant à elles, ont continué à être assurées en distanciel jusqu'au mois de juin.

17 formations paramédicales ou de remobilisation professionnelle

107 permanences

La Maison de la Formation est un équipement de 670 m² de la CCLB qui accueille différents types de publics : des formations de courte et longue durée ainsi que des permanences, des réunions, du tiers-lieu, des consultations médicales (PMI, neuropsychologue).

Les deux principales formations accueillies sont organisées par le Lycée Notre Dame de Sauveterre :

- **DE Aide-Soignant (33 places)**
- **DE Auxiliaire de Puériculture (20 places)**

Plusieurs organismes sont accueillis sur l'établissement pour l'organisation de permanences : Insertion Emploi Béarn Adour (Mission locale, PLIE, garantie jeunes, Logement, ...), Infodroits, l'espace numérique de la CCLB.

Le siège de l'association PROGRES est domicilié au sein de la Maison de la Formation, bâtiment où se déroulent leurs séances d'accompagnement à la scolarité.

A noter qu'un bureau de la Maison de la Formation est mis à disposition de façon permanente auprès de l'association « Résidence Jeunes en Soubestre ».

Avec **7 crèches, un relais d'assistantes maternelles et une ludothèque**, le pôle Petite enfance se positionne comme un des services de proximité les plus importants pour nos administrés.

Conséquence, **près de 50% des agents de l'intercommunalité œuvrent quotidiennement à la gestion de ce service.**

#11

petite enfance

M. David Duizidou

Vice-président - Commission Petite Enfance
Mandat 2014-2020 et 2020-2026

Mme Audrey Beigbeder-Lirou,
Directrice du pôle Petite Enfance



Crèches

Les 7 crèches du territoire représentent une large capacité d'accueil de 145 places. Un travail important est mené en commun entre les responsables de ces structures d'accueil afin de faire toujours évoluer la qualité du service.

Faits marquants

> Fermeture des crèches pendant 2 mois, du 16 mars au 11 mai 2020

Pendant la période de confinement, la Communauté de communes des Luys en Béarn a mis en place sur la crèche à Serres-Castet un service minimum d'accueil pour les enfants des personnels travaillant dans des établissements de santé et des professionnels médico-sociaux, permettant d'accueillir jusqu'à 10 enfants simultanément. Le service était ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 en fonction des besoins des familles.

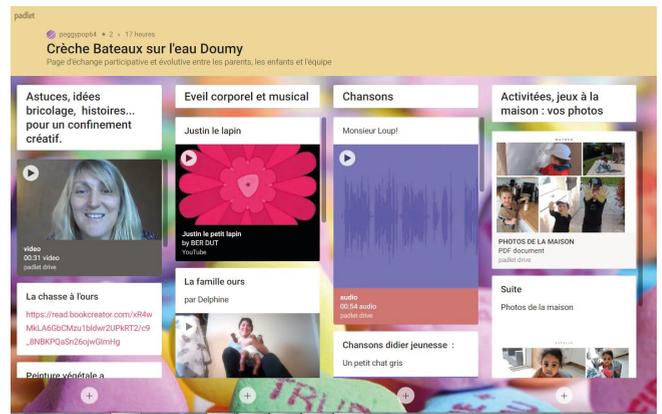
Pendant la période de fermeture, plusieurs crèches ont mis en place une page internet accessible aux familles avec un système de code afin que toutes puissent s'y connecter.

L'objectif était de garder le lien avec les enfants et les familles, de donner des idées de petites activités diverses à partager avec les enfants et d'être présent si jamais des interrogations venaient à émerger sur le développement de leurs enfants ou autre.

Réouverture des crèches le 11 mai mais avec une capacité d'accueil limitée à 10 enfants sur toutes les crèches, exceptée celle de Serres-Castet (20 enfants) jusqu'au 22 juin.

Le taux d'occupation fut en forte baisse sur 2020 du fait de la fermeture des structures. La baisse des participations familiales a été compensée par le versement d'une aide exceptionnelle de la CAF.

Mise en place de protocoles sanitaires successifs pour tenir compte des évolutions des recommandations face à l'épidémie.



Chiffres clés



145 places
268 enfants accueillis

Répartition des Recettes :



Participation de la CAF
1 555 839.34 €
soit 64%



Participation de la MSA
86 710.25 €
soit 3%



Participation des familles
320 737.24 €
soit 13%



Participation du CD64
76 157.61 €
soit 3%

Produits exceptionnels : **107 320.87 €** **soit 4%**
Reste à charge CCLB : **297 564.19 €** **soit 12%**

petite
enfance

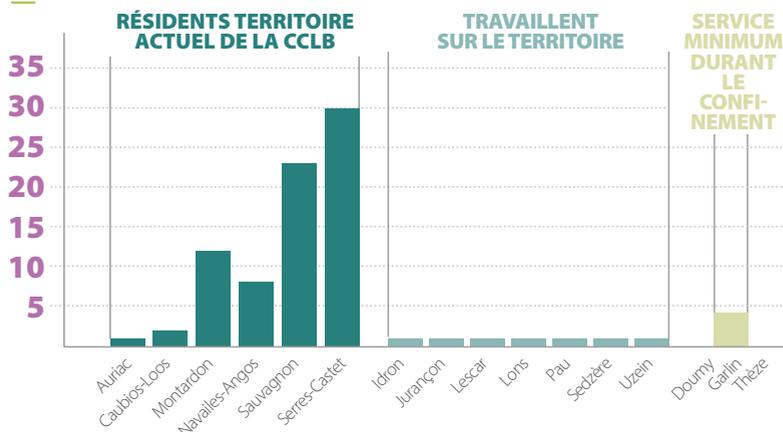
Crèches (suite)

Serres-Castet



50 places
87 enfants accueillis

Communes de résidence des enfants accueillis

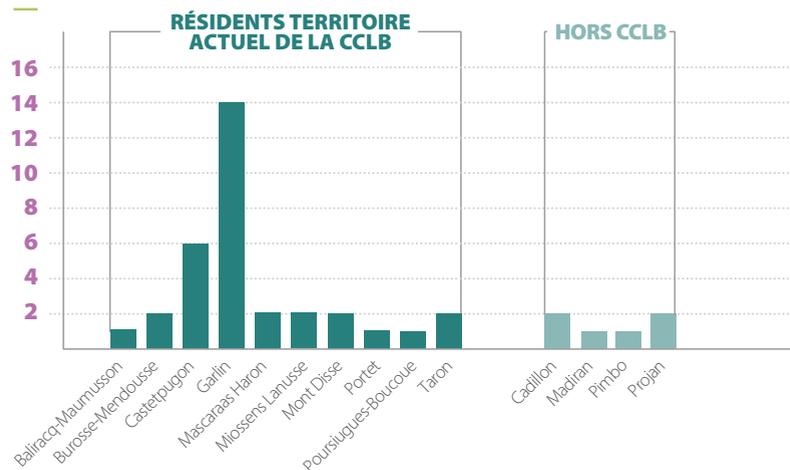


Garlin



20 places
40 enfants accueillis

Communes de résidence des enfants accueillis

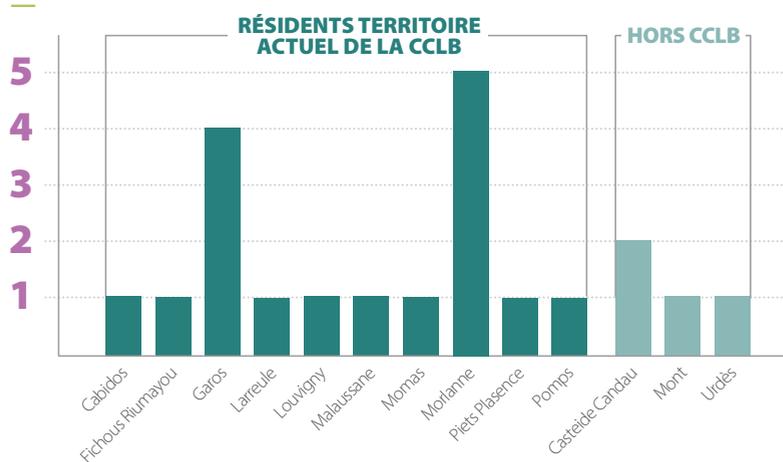


Morlanne



12 places
22 enfants accueillis

Communes de résidence des enfants accueillis

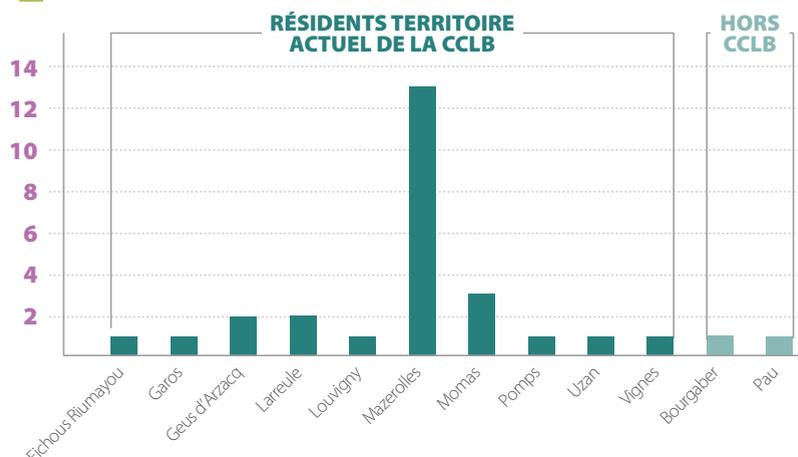


Mazerolles



15 places
28 enfants accueillis

Communes de résidence des enfants accueillis

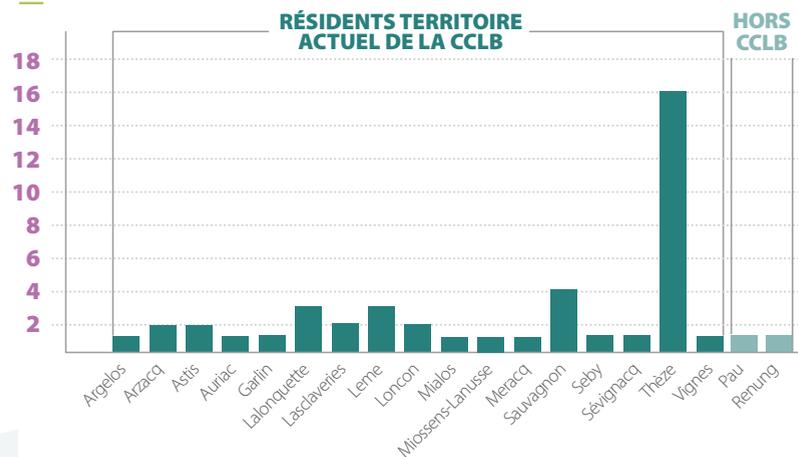


Thèze



24 places
45 enfants accueillis

Communes de résidence des enfants accueillis



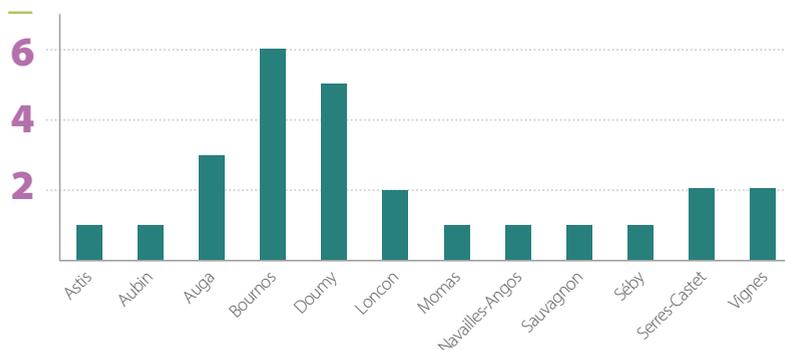
Crèches (suite)

Doumy



12 places
26 enfants accueillis

Communes de résidence des enfants accueillis

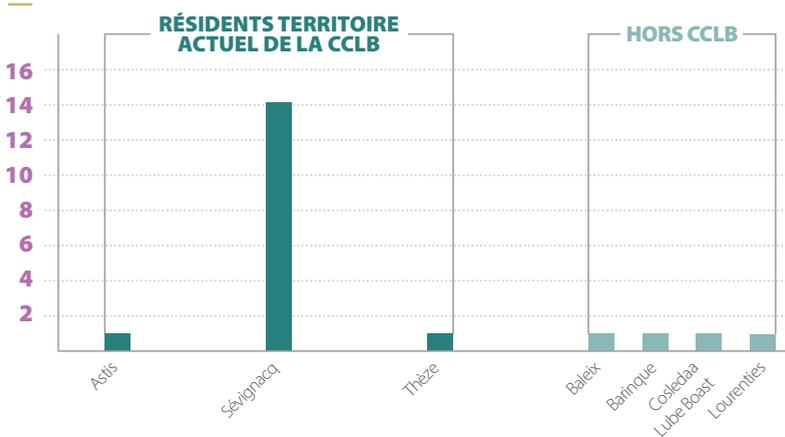


Sévignacq



12 places
20 enfants accueillis

Communes de résidence des enfants accueillis



Les Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le fonctionnement du service RAM a été fortement impacté par la crise sanitaire. Le service a été fermé au public pendant 3 mois et les ateliers d'éveil ont été interrompus de mi-mars à mi-septembre. Durant toute la période de fermeture, les animatrices RAM ont néanmoins gardé le contact avec les assistantes maternelles pour répondre à leurs interrogations relatives au contrat avec les familles, leur donner des informations réglementaires, ... ainsi qu'avec les familles en recherche d'un mode d'accueil.

Antenne Serres-Castet : Communes dépendant de cette antenne :
Caubios, Momas, Montardon, Navailles Angos, Sauvagnon et Serres-Castet

 **177 familles** ont sollicité le RAM **39** d'entre elles ont été reçues en entretien individuel sur les périodes d'ouverture du service

 **93 assistantes maternelles agréées** sur les communes de Montardon, Navailles-Angos, Sauvagnon et Serres-Castet

Les ateliers d'éveil

37 assistantes maternelles et **110 enfants différents** ont fréquenté les ateliers d'éveil

Les ateliers d'éveil se déroulent sur 2 séances par matinée, une de 9h à 10h30 et l'autre de 10h30 à 12h, à raison de 3 fois par semaine (les mardis, jeudis et vendredis). Les assistantes maternelles sont accueillies par 2 animatrices.

Antenne Arzacq-Arraziguet : Communes dépendant de cette antenne : Les communes des ex Communautés de communes d'Arzacq, Garlin et Thèze ce qui représente 60 communes.

 **173 familles** dont **71** en recherche d'un accueil chez une assistante maternelle, ont sollicité le RAM

 **84 assistantes maternelles agréées** sur le territoire d'intervention du RAM

Les ateliers enfants/parents

Créés en septembre 2017, les ateliers Enfants-Parents accueillent des enfants de moins de 4 ans, accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent, assistant familial, ...), ils se déroulent une fois par semaine en période scolaire le vendredi matin. Ces ateliers sont anonymes, gratuits et sans inscription. Ils sont un lieu de soutien à la parentalité, d'écoute, de paroles, de lien avec d'autres parents ou avec les accueillantes. Ces ateliers sont également un lieu de socialisation adapté aux tout petits.

En 2020, 13 familles et 17 enfants ont fréquenté ces ateliers.

Les ateliers d'éveil

7 ateliers d'éveil sont organisés chaque semaine sur 4 lieux différents (Arzacq, Garlin, Thèze et Mazerolles). Ces ateliers ont pour objectif de favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant par le biais de temps partagés d'activités, adaptés à leur âge, mais également par temps de jeux libres entre enfants.

Le RAM propose aussi aux assistantes maternelles des activités régulières (bibliothèque de Thèze, ateliers motricité), des activités ponctuelles (journées départementales des familles, Festival de la Petite Enfance, cirque, ...) ainsi que des conférences et temps de rencontre.

35 assistantes maternelles et 107 enfants ont fréquenté les ateliers d'éveil.

Ludothèque

La ludothèque est un lieu ouvert à de nombreux publics : parents, assistantes maternelles, accompagnants, enfants, crèches, centres de loisirs...

La ludothèque propose du jeu sur place, du prêt, des animations, du conseil dans ses propres locaux mais également à l'extérieur. Elle constitue un lieu « ressources » pour les parents et les professionnels.

En favorisant le jeu, elle aide les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux.

La ludothèque est un lieu propice à l'expérimentation, la socialisation, l'éducation.

La structure n'hésite pas à s'adapter aux demandes des adhérents, des autres services de la CCLB et des collectivités du secteur d'intervention.

Chiffres clés

3 lieux proposés aux adhérents

- **Arzacq-Arraziguet** dans les locaux du RAM,
- **Garlin** au 1^{er} étage de la Maison de la Petite Enfance,
- **Thèze** au siège de la ludothèque.

2800 jeux en prêt sans compter les modules, les jeux surdimensionnés, les malles anniversaire...
Le remplacement et les nouveautés représentent environ une centaine de jeux chaque année

138 adhésions à la ludothèque dont **107 familles** et **31 assistantes maternelles**

Pour les vacances, des animations plus spécifiques sont proposées sur tout le territoire et des temps d'ouvertures supplémentaires.

Articles

PROGRAMME VACANCES D'HIVER DU 25 AU 29 FÉVRIER

THEZE	ARZACO	GARLIN
MARDI 25 FÉVRIER CAP OU PAS CAP de décorer son arlequin avec des gommettes ? 10h-12h		MARDI 25 FÉVRIER CAP OU PAS CAP de faire des créations EN PÂTE À SEL ? 10h-12h
MERCREDI 26 FÉVRIER CAP OU PAS CAP de créer son masque de carnaval ? 10h-12h / 15h-18h	MARDI 25 FÉVRIER CAP OU PAS CAP de décorer son arlequin avec des gommettes ? 10h-12h / 15h-18h	MARDI 26 FÉVRIER "Jeux en famille" Mardi à la médiathèque 15h - 17h30
JEUDI 27 FÉVRIER 10H-12H	JEUDI 27 FÉVRIER 10H-12H	
VENDREDI 28 FÉVRIER DEFI KAPLA Viens créer la plus grande construction ! 10h-12h / 15h-18h	VENDREDI 28 FÉVRIER 15H-18H	
SAMEDI 29 FÉVRIER 10H-12H		

* Des déguisements seront mis à disposition ainsi qu'un atelier maquillage le matin !
Ludothèque des Luys en Béarn - 05.33.11.10.08

PROGRAMME VACANCES D'HIVER DU 3 AU 7 MARS
Les pingouins en folie !

THEZE	ARZACQ	GARLIN
MARDI 3 MARS 10H-12H		MARDI 3 MARS 10h-12h
MERCREDI 4 MARS CAP OU PAS CAP de faire des créations EN PÂTE À SEL ? 10h-12h / 15h-18h		MERCREDI 4 MARS CAP OU PAS CAP de faire des créations EN PÂTE À SEL ? 10h-12h / 15h-18h
JEUDI 5 MARS 10H-12H		
VENDREDI 6 MARS DEFI KAPLA Viens créer la plus grande construction ! 10h-12h / 15h-18h	VENDREDI 6 MARS 15H-18H	
SAMEDI 7 MARS 10H-12H		

Des jeux de société sur le thème des Pingouins seront mis à l'honneur cette semaine!
Ludothèque des Luys en Béarn - 05.33.11.10.08



Par ailleurs, des animations Petite Enfance sont également proposées à 6 des 7 crèches que couvre la Communauté de communes des Luys en Béarn. Un planning (animations hors vacances scolaires) est élaboré pour que chaque structure bénéficie de ces propositions de façon équitable.

À la suite de la crise sanitaire et aux décisions gouvernementales, la ludothèque a été fermée au public le 17 mars 2020 jusqu'à la fin du mois d'août.

Pendant cette longue période de confinement, le service a continué de fonctionner pour garder le lien avec les adhérents en proposant par exemple des jeux « type Enigme d'escape game » en ligne sur la page « Facebook » et par mail. Une série d'énigmes, de casse-tête en tout genre, pour occuper les esprits et garder du temps de jeu et de partage avec nos adhérents malgré la distance a été pensé et mis en place en distanciel.

Les plus petits joueurs ont eu droit également à des énigmes pensées et conçues spécialement pour eux.

Le lien avec le public a ainsi pu se poursuivre tout au long de cette période.

La présence médicale, celle du médecin généraliste en priorité, les actions de promotion et de prévention pour une meilleure santé pour tous, le maintien à domicile des personnes âgées, l'accueil en établissement des personnes en perte d'autonomie sont autant de sujets sur lesquels la Communauté de communes est engagée.

#12

santé & sé niors

M. Jean-Jacques Cerisere

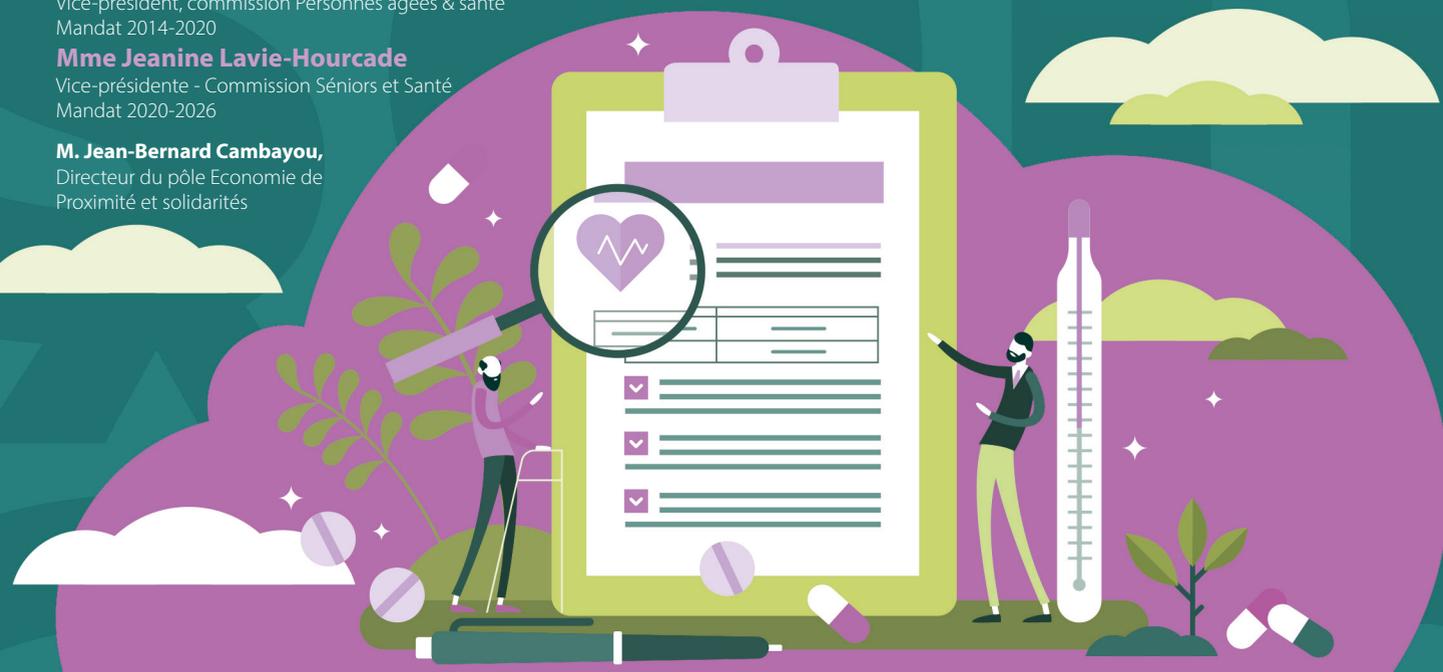
Vice-président, commission Personnes âgées & santé
Mandat 2014-2020

Mme Jeanine Lavie-Hourcade

Vice-présidente - Commission Séniors et Santé
Mandat 2020-2026

M. Jean-Bernard Cambayou,

Directeur du pôle Economie de
Proximité et solidarités



Budget médiosocial - Compte administratif



Recettes de fonctionnement
437 628 €

Dépenses de fonctionnement
369 557 €



Recettes d'investissement
287 046 €

Dépenses d'investissement
203 670 €

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur les dépenses et les recettes de fonctionnement de ce budget annexe.

Les dépenses sont réparties entre l'amortissement (33% des dépenses de fonctionnement de ce budget), les dépenses courantes attachées aux bâtiments (20%), les charges de personnel (coordinatrice CLS, directeur de pôle, service comptabilité – 19%) et le soutien aux acteurs locaux pour le portage de repas, l'aide à domicile, le lien social et l'accueil de jour (17%).

Les principales recettes (67 %) proviennent du revenu des locations des bâtiments (maison de santé Garlin, maison médicale Arzacq-Arraziguet, MARPA, Estanquet, accueil de jour, château Fanget...).

Sur les investissements, la crise sanitaire ayant retardé les prises de décisions, certains projets n'ont pas été réalisés en 2020. Il s'agit notamment de l'étude de faisabilité prévue pour la création d'un pôle de santé sur Thèze, du parking de la MARPA à Thèze et de l'extension du cabinet médical de Mazerolles via l'acquisition de la pharmacie.

L'acquisition de l'ancienne caserne de Garlin a été réalisée pour 100 000 € permettant de finaliser l'opération Maison de Santé Pluridisciplinaire. Des travaux d'amélioration ont été réalisés à la MARPA à Thèze, à l'Estanquet à Arzacq et à la MSP de Garlin, qui a aussi bénéficié d'équipements en matériel médical et informatique.

Ce budget reste déficitaire par nature : le budget général l'abonde à hauteur de 155 000 € pour atteindre l'équilibre.

Covid

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire COVID. La CCLB s'est engagée auprès des acteurs du territoire pour les accompagner du mieux possible : distribution de masques, visières et gel aux communes, aux professionnels de santé et aux établissements (ADAPEI, EHPAD, ESAT) ; aménagement d'un cabinet dédié à la MSP de Garlin ; organisation de journées de dépistage...

L'action collective se poursuivra en 2021 au travers de la campagne de vaccination.



Focus

Le contrat local de santé

Le Contrat Local de Santé Est-Béarn a été signé le 19 décembre 2019 entre l'Agence Régionale de Santé, le Département des Pyrénées -Atlantiques et 3 Communautés de communes (Luys en Béarn, Nord Est Béarn et Pays de Nay). L'objectif sur ce secteur de 168 communes et 90 000 habitants est de mettre en place 52 actions sur 4 axes principaux (l'offre de soins, l'autonomie, la prévention et promotion de la santé, la santé environnementale) et pour tous les publics (jeunes, seniors, personnes en difficultés, professionnels médico-sociaux).

L'année 2020 était l'année de lancement des actions mais le contexte sanitaire exceptionnel n'a pas favorisé leur mise en place, notamment sur l'axe autonomie. Cependant, sur les 52 actions prévues, 34 ont d'ores et déjà été lancées. En voici un aperçu :

AXE 1 Offre de soins : 11 actions ; 8 débutées ; 3 non démarrées

- Soutenir la démographie médicale et faciliter l'installation de nouveaux médecins,
- Favoriser et accompagner le regroupement de professionnels de santé,
- Permettre l'accès aux spécialistes : consultations avancées, télémedecine,
- Former les professionnels de l'aide à domicile à l'hygiène buccodentaire,
- Faire connaître l'offre de soins locale aux acteurs, partenaires, élus.

AXE 2 Autonomie : 9 actions ; 4 débutées ; 5 non démarrées

- Valoriser la filière d'aide et d'accompagnement à domicile,
- Sécuriser le logement des personnes : ateliers « bien chez soi »,
- Former les aidants professionnels, bénévoles et familiaux : faire connaître l'offre,
- Communiquer sur l'offre du territoire : semaine des aidants.

AXE 3 Prévention : 19 actions ; 15 débutées ; 4 non démarrées

- Sensibiliser les enfants et les jeunes à une alimentation équilibrée : projets avec les accueils de loisirs,
- Sensibiliser à la pratique de l'activité physique : journées sport et santé,
- Former les professionnels des services jeunesse des collectivités à la santé de jeunes,
- Sensibiliser les jeunes et les parents aux risques des écrans,
- Faire connaître les dispositifs d'aide pour la santé des agriculteurs.

AXE 4 Environnement : 13 actions ; 6 débutées ; 7 non démarrées

- Qualité de l'air et petite enfance : projet SAFE-LI dans les crèches,
- Lutter contre le moustique tigre et autres nuisibles,
- Lutter contre la pollution intérieure et sonore dans les écoles,
- Informer, communiquer et sensibiliser sur le tri des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux).

Le Contrat Local de Santé durera jusqu'à fin 2023 afin de pouvoir mener la totalité des actions prévues.

Personnes âgées

Chiffres clés



20 361 repas livrés au domicile des personnes âgées

93 867 heures de travail pour les services d'aide à domicile

Articles

Aide à domicile

La CCLB attribue **une enveloppe de 20 952 €** (soit 0,75 € par habitant) aux services d'aide à domicile.

CCAS GARLIN	1 269,50 €	ADMR THEZE	6 719,43 €
ADMR ARZACQ	6 857,74 €	ADMR LUY ET GABAS	1 660,63 €
		ADMR LESCAR	844,90 €

Portage de repas

La Communauté soutient également :

- CCAS GARLIN : **4 521 €**
- ARRIBET ARZACQ : **9 353 €**
- ADMR THEZE : **6 487 €**

L'ADMR de Garlin et l'ADMR d'Arzacq sont hébergées par la CCLB à titre gratuit. Cette contribution est évaluée à 1 800 € pour chaque structure.

La CCLB attribue aussi une subvention au service Lien Social de l'Arribet à Arzacq-Arraziguet : 12 000 €.

De plus, elle met le local de l'Estanquet à Arzacq-Arraziguet à disposition du Service de Soins Infirmiers A Domicile, de la boutique solidaire du Secours Catholique et de la banque alimentaire de la Croix Rouge.

Enfin, elle est propriétaire de la MARPA à Thèze et de l'Accueil de Jour à Sévignacq qui sont gérés par l'association PAP15. Elle en assure l'entretien et attribue 10 000 € au PAP15 pour la gestion de l'accueil de jour. Celui-ci s'adresse à des personnes de 60 ans et plus, vivant à domicile ou en famille d'accueil, ou en perte d'autonomie physique et/ou psychique, désirant rompre leur isolement.

La solidarité

En cette année de crise sanitaire et sociale, les vice-présidents de la CCLB ont versé

une aide exceptionnelle de 5 400 € à **4 associations de solidarité**

(Restos du cœur, Croix Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique).



santé & seniors

La commission Sport - Loisirs **travaille à la conception du projet de territoire en matière de politique sportive**, à sa mise en œuvre et **assure la gestion des équipements sportifs communautaires.**

#13

sport

M. Jean Barus

Vice-président - Commission Sport-Loisirs
Mandat 2014-2020 et 2020-2026

Mme Marlène Carrère,

Directrice du pôle Jeunesse

M. Thomas Ferlando

Directeur Général Adjoint
Directeur du pôle Services Techniques

AGENDA

13 juillet :

Ouverture piscines au public

13 septembre :

Journée Nelson Paillou



Aide financière aux communes

Depuis le début du mandat la commission soutient les communes dans leur politique d'investissement autour de la thématique sport. Au travers d'un fonds de concours, elle aide financièrement les projets communaux d'infrastructures et d'acquisition de matériels.



100 000 € Enveloppe du fonds de concours pour l'année

4 projets aidés **27 795,67 €** Montant total des fonds alloués

Au titre de l'année 2020, la Communauté de communes a voté une enveloppe de 100 000€ pour soutenir cette politique. Les projets communaux présentés ont fait l'objet d'une étude de conformité au règlement au sein de la commission les 21 octobre et 9 décembre 2020, puis proposés au vote des conseils communautaires des 17 novembre et 16 décembre 2020.

COMMUNES	OPERATIONS	MONTANT HT ESTIMATIF DE L'OPERATION	FONDS DE CONCOURS ATTRIBUES
GEUS D'ARZACQ	Travaux sur le stade de football (drainage et réfection de la pelouse)	6 765,60 €	2 367,96 €
MAZEROLLES	Achat d'un équipement tableau-pupitre pour la salle des sports	3 405,00 €	1 191,75 €
GARLIN	Remplacement des poteaux bois et filets des terrains de tennis et rugby	6 800,00 €	2 380,00 €
NAVAILLES-ANGOS	Accessibilité PMR et extension salle des sports	187 121,00 €	21 856,05 €
			27 795,76 €

Soutien aux associations sportives et animations

Au travers de sa mission d'animation du territoire, la commission établit et exerce un programme d'aide au financement d'associations sportives et élabore un plan d'aide aux manifestations sportives.

20 clubs sportifs

200 participants à la Journée Nelson Paillou

2 manifestations soutenues par la CCLB

budget de 219 131,25 €

sport

Soutien aux associations sportives et animations (suite)

Soutien aux associations sportives

La Communauté de communes mène une politique ambitieuse en termes de soutien aux associations sportives. En 2017, une convention d'objectifs a été signée pour une durée de 3 ans avec vingt clubs sportifs du territoire. Chaque année, un avenant est établi afin de déterminer, pour l'année considérée, le montant affecté à chaque critère et ainsi le montant de la subvention annuelle accordée à chaque club sportif.

La convention d'objectifs signée en 2017 arrivait à son terme en 2020. Pour autant, compte tenu des échéances électorales, il a été décidé de proroger d'une année supplémentaire ladite convention d'objectifs signée avec chaque association sportive.

En 2020, l'aide globale apportée aux 20 clubs sportifs s'est élevée à 214 332 €.

Malgré le contexte de pandémie COVID-19 qui a impacté une partie de la saison sportive, les élus ont choisi de maintenir le niveau d'aide comme initialement prévue en début d'année 2020.

CLUB	MONTANT 2020	CLUB	MONTANT 2020
FC LUY DE BEARN	24 895.00 €	E.S.V.G	10 330.00 €
SC TARON/ SEVIGNACQ	12 275.00 €	AVANT-GARDE THEZE	8 010.00 €
E.S.B.D.G FOOTBALL	17 880.00 €	RUGBY NORD BEARN	9 170.00 €
ENTENTE SPORTIVE VALLEE DU LUY	2 305.00 €	TENNIS CLUB LUY DE BEARN	15 990.00 €
FOOTBALL CONCHEZ DIUSSE	835.00 €	TENNIS CLUB MAZEROLLES	4 150.00 €
BASKET CLUB DU LUY DE BEARN	19 945.00 €	ALERTE ARZACQUOISE SECTION TENNIS	5 835.00 €
BASKET NORD BEARN	12 585.00 €	LES MONTAGNARDS AUBINOIS	13 025.00 €
MALAUSSANNE MAZEROLLES BASKET SOUBESTRE	13 625.00 €	VOLLEY CLUB DU LUY DE BEARN	8 845.00 €
BASKET POMPS MORLANNE	1 792.00 €	E.S.B.D.G VOLLEY BALL	6 795.00 €
AS PONT LONG	23 495.00 €	GARLIN HANDBALL	2 550.00 €

La Communauté de communes soutient également les manifestations sportives se déroulant sur le territoire intercommunal. En 2020, seules 2 manifestations sportives ont été subventionnées, pour un budget global de 400 €.



Journée Nelson Paillou

Le 13 septembre 2020, la Communauté de communes a organisé à Garlin la Journée Nelson Paillou-Sport. Les conditions d'organisation de cette manifestation étaient en adéquation avec les obligations règlementaires liées au contexte de COVID-19. Malgré les contraintes, les élus ont souhaité soutenir les associations dans cette période de rentrée sportive ainsi que permettre à tous à cette occasion de repratiquer une activité physique.

Près de 200 personnes ont participé à cette journée de découverte et d'initiations sportives. Une quinzaine d'activités étaient proposées notamment par les associations du territoire.

Réception des sportifs

Les saisons sportives se sont arrêtées en mars 2020.

Aussi, la réception récompensant les sportifs et les équipes méritantes du territoire n'a pas pu être organisée.

Les équipements sportifs

Pour encourager la pratique sportive à tous les niveaux et soutenir notamment le sport scolaire, la Communauté de communes entretient et gère des équipements sportifs d'intérêt communautaire, comme les terrains multisports, les piscines et les arènes du Soubestre.



4 295 entrées dans les piscines en 2020

Reste à charge de **167 140 €** pour le fonctionnement des **3 piscines**



6 terrains multi-sports

Les piscines

Ouverture aux scolaires

L'accueil du public scolaire n'a pas été possible de mai à juillet 2020 compte tenu de l'épidémie de COVID-19 et du confinement. De début septembre à fin octobre, les écoles et les collèges du territoire ont pu bénéficier de cycles de savoir nager sur les piscines à Arzacq-Arraziguet et à Serres-Castet.

Nombre d'établissements scolaires / équipement :

- Piscine SC : 11 écoles CCLB, 2 écoles extérieures et 1 collège
- Piscine Arzacq-Arraziguet : 6 écoles CCLB et 1 collège

Un protocole sanitaire a été mis en œuvre en lien avec les conseillers pédagogiques EPS de secteur afin de permettre un accueil dans des conditions maximales en termes d'hygiène et de sécurité.

Ouverture Été 2020

Les 3 piscines intercommunales ont ouvert du 13 juillet au 31 août 2020.



Une harmonisation des horaires sur les 3 établissements a été décidée. Afin de respecter les recommandations du Ministère des Sports et de l'Agence Régionale de Santé, des créneaux de 2h15 ont donc été mis en place avec un temps de désinfection entre chaque créneau.

- En semaine : 2 créneaux 14h/16h15 et 16h45/19h
- Le week-end : 3 créneaux : 10h/12h15 – 14h/16h15 et 16h45/19h

Les élus ont voté la mise en place d'un tarif unique de 2€ / créneau pour tous (excepté gratuité pour les moins de 6 ans et les accueils de loisirs du territoire).

Les capacités d'accueil des 3 piscines ont également été adaptées de façon à répondre aux protocoles sanitaires. Afin de faciliter l'organisation des créneaux, les usagers pouvaient réserver en ligne via le site internet de la CCLB.

La fréquentation globale sur l'été 2020 a été en nette diminution de près de 50%, et particulièrement à Serres-Castet. L'impact a été plus modéré sur les piscines d'Arzacq-Arraziguet et Garlin.

Comme les années passées, les bassins ont été mis à disposition gracieusement des clubs de natation du territoire (Amicale Laïque de Serres-Castet et Cercle des nageurs garlinois).

Les Arènes du Soubestre

Cet équipement à usage multiple situé à Arzacq accueille prioritairement les séances d'EPS (Education Physique et Sportive) du collège. Son accès a été interdit aux scolaires et aux associations sportives pendant les périodes de confinement du printemps et de l'automne 2020.

Les Terrains multisports

6 communes
desservies

267 499.60 € HT
coût total des
travaux

Sur la base de l'expérience engendrée au travers des programmes multisports 2003-2004 et 2015-2017, la Commission Sport-Relation avec les clubs – Piscines et soutien à l'investissement sportif a souhaité lancer un nouveau programme au titre de la période 2018-2020 avec 17 réalisations.

Cette action s'inscrit dans la dynamique communautaire consistant à favoriser la pratique sportive sur le territoire. Elle soutient également les communes dans le renforcement de leur structure sportive et les encourage à développer les lieux de rencontres au cœur des villages pour favoriser les échanges, en particulier autour d'activités pour les jeunes.

Les réalisations de terrains multisports en 2020 ont eu lieu sur les communes d'Aubin, Bouillon, Boueilh-Boueilho-Lasque, Garlin, Mazerolles et Morlanne.

Un seul terrain multisports reste à réaliser sur la commune de Diusse en 2021 pour clôturer ce programme.

La CCLB a à coeur de **promouvoir la culture dans sa diversité et d'en favoriser l'accès**, aussi bien financier que géographique. **Enseignement musical, valorisation du patrimoine, accès au spectacle vivant et soutien aux opérateurs culturels** (subventions) sont autant d'actions menées tout au long de l'année 2020.

#14

culture

Mme Muriel Bareille

Vice-présidente - Commission Éducation artistique - Animations culturelles - Mandat 2014-2020 et 2020-2026

Mme Maryse Guezou

Vice-présidente - Commission Château de Morlanne, Maison Belluix, Coordination lecture publique Mandat 2014-2020

**Mme Julie Garces
& M. Stéphane Lopez,**
Directeurs de pôle





Musée gallo-romain Claracq-Lalonquette

Exclusivement consacré à l'archéologie dans les Pyrénées-Atlantiques, le musée gallo-romain présente l'histoire de la villa antique de Lalonquette. Il permet de faire un véritable voyage dans le temps en retraçant la vie de ses occupants durant 5 siècles.

Chiffres clés

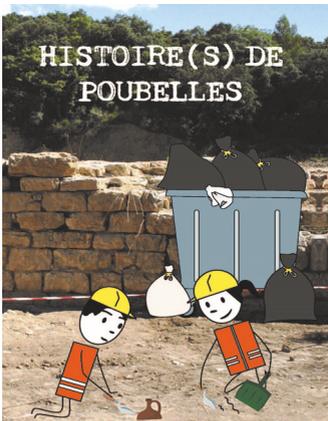
916
visiteurs

Dont
724
durant l'été malgré
le contexte lié à la
pandémie de Covid-19

-2584
par rapport à 2019

L'ensemble des manifestations publiques a dû être annulé

Créations



L'activité ralentie en raison du Covid-19 a permis à l'équipe du Musée gallo-romain de se concentrer sur la création d'un nouveau parcours pédagogique à destination des élèves du territoire de cycle 3, en partenariat avec le SIECTOM Coteaux Béarn Adour de Sévignacq. « *Histoire(s) de poubelles* » se déroule sur l'année. Il se décline en trois étapes permettant d'aborder le développement durable sous plusieurs angles : l'histoire des déchets et de leur traitement, les déchets en archéologie, la collecte et le recyclage. Ce parcours aboutit à la réalisation d'œuvres plastiques qui sont ensuite valorisées en fin d'année au travers d'une exposition temporaire présentée au Musée gallo-romain.

Les périodes de confinement ont également été mises à profit pour créer de nouveaux panneaux autour de l'exposition permanente. Un partenariat avec une illustratrice spécialisée en archéologie a notamment permis la création d'une frise illustrée présentant le parcours de l'objet, de sa découverte sur site à sa mise en vitrine.

Collections



Dans le cadre du projet d'extension, l'ensemble de l'exposition permanente a été démonté en cours d'année et la Communauté de Communes a fait appel à la SOCRA (entreprise spécialisée de restauration d'œuvres) pour la dépose des mosaïques. Avant de rejoindre le futur musée gallo-romain, ces mosaïques ont été restaurées et stockées dans un entrepôt spécialisé à Périgueux.



cult
ure

Extension du Musée



Malgré un contexte difficile et une rupture d'activité durant le premier confinement, les travaux d'agrandissement du musée se sont poursuivis durant tout le reste l'année 2020, permettant d'envisager une ouverture officielle pour le début de l'été 2021.

Ce projet vient couronner l'évolution jusqu'alors croissante du musée et sa reconnaissance par les partenaires financiers et institutionnels : Europe, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine et Département des Pyrénées-Atlantiques.

Ce nouvel espace de près de 1000 m² offre à ses visiteurs un lieu unique de vie autour de la découverte du Béarn antique, où l'accueil du jeune public est au cœur du propos.



L'École de Musique Intercommunale des Luys en Béarn

Le développement de l'enseignement musical sur le territoire est un axe majeur de l'action culturelle de la Communauté. La Communauté de communes gère en régie directe l'école de Musique des Luys en Béarn dont le siège est situé à la Maison de la Musique à Montardon (MDM).

La Communauté soutient également financièrement deux écoles de musique associatives (EMUSICAA à Arzacq Arraziguet et ALEM à Garlin).

Chiffres clés



335 élèves

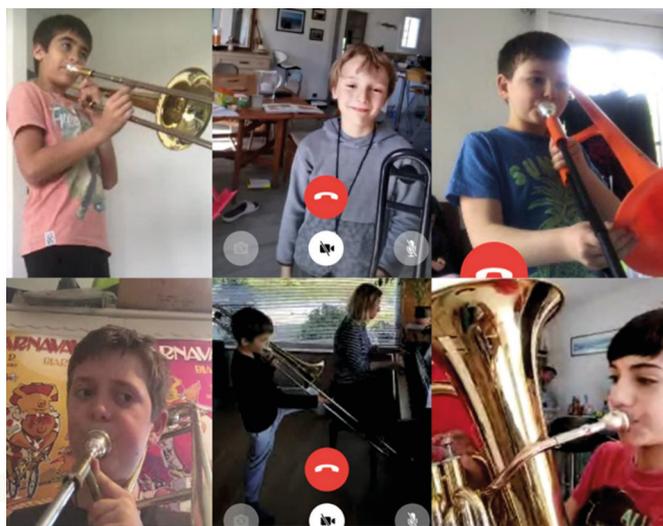


21 professeurs

Articles

Tarification et fréquentation

Si les effectifs enfants & ados restent plutôt stables, la baisse des inscriptions constatée pour la saison 2020-2021 concerne principalement les pratiques collectives intégrant des adultes plus impactés par les restrictions liées à la situation sanitaire. Les droits d'inscription, modulés en fonction du quotient familial, sont inchangés depuis l'adoption de la tarification sociale en 2017.



Continuité de service et suivi pédagogique assurés en dépit des confinements.

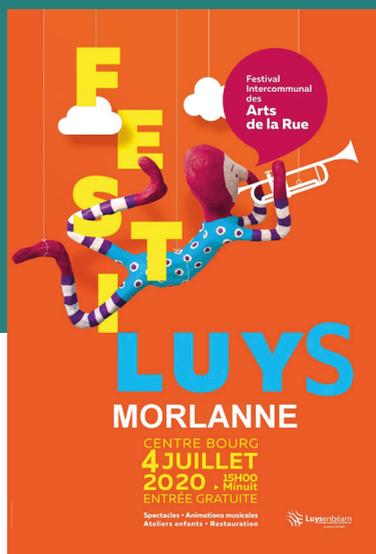
Passé le choc de l'instauration du 1^{er} confinement, équipe administrative et enseignants ont réagi rapidement pour proposer un suivi pédagogique à distance. Une initiative généralement saluée par les usagers. Après les tâtonnements initiaux, le constant effort d'adaptation consenti par élèves, familles et enseignants a permis d'assurer au mieux continuité de service et suivi pédagogique.

Les moments de partage de la musique en les murs de la MDM ont été vécus comme autant de précieuses bouffées d'oxygène.



culture

Annulation FESTI'LUYS 2020



Chiffres clés

15 000 €

de cachets artistiques maintenus en soutien aux Compagnies

Chaque année le Festi'Luys rencontre un public de plus en plus nombreux et constitue une réelle fierté pour le territoire des Luys en Béarn. Cette journée familiale, dédiée aux Arts de la rue, accueille plus de 2 500 festivaliers et nécessite le déploiement de plus de 150 bénévoles.

Face à la crise sanitaire inédite, le Bureau communautaire a décidé d'annuler cette manifestation prévue le samedi 4 juillet à Morlanne. L'allocution du Président de la République du 13 avril n'a fait que conforter cette décision en interdisant les manifestations du type « Festi'Luys » jusqu'à la mi-juillet.

Consciente du caractère exceptionnel de la situation, la CCLB a apporté un soutien financier s'élevant à 15 000 € aux artistes initialement programmés pour les aider à affronter une période difficile et avoir la satisfaction de les retrouver l'année prochaine.

Le Petit Poucet à Vialer

Depuis 2014, la CCLB organise au mois d'août une manifestation culturelle familiale et accessible au plus grand nombre née du partenariat avec la compagnie *ToutDroitJusqu'auMatin* (TDJM).

Défi relevé de nouveau en cette année 2020 sur la commune de Vialer, malgré les conditions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19. Après l'annulation de tous ses spectacles entre mars et juin, la compagnie TDJM était très heureuse de pouvoir retrouver les planches. Un point éminemment positif pour la CCLB, ses habitants et la Cie.

Impactée par le contexte sanitaire dans sa forme et le fond, l'équipe artistique et technique a malgré tout une nouvelle fois réussi à enthousiasmer le public.

Ce spectacle a réuni 500 spectateurs sur 5 soirs (une répétition générale et 4 représentations). Deux soirées ont été annulées à cause de la pluie mais une solution (remboursement, report sur les autres soirs) a toujours été proposée aux spectateurs.



Chiffres clés



500

spectateurs



Soutien aux opérateurs



72 325 €

à destination de
13 partenaires

La CCLB a soutenu financièrement de nombreuses structures qui œuvrent à la diversité culturelle du territoire comme les écoles de musique associatives, le cinéma de Garlin ou l'association Vie et culture.

cult
ure



Le Château de Morlanne

La saison touristique 2020 a été une année particulière pour tous les sites patrimoniaux et culturels. Le château a réouvert au public le 27 juin 2020.

Mise en place d'un protocole sanitaire strict pour le personnel et le public

- Groupe de visiteurs en nombre limité : nombre de personnes en visites libres et en visites guidées limité à 10 (Port du masque et distanciation). Ce nombre a été calculé au regard du nombre de places disponibles dans les salles (environ 4m² / visiteur). Visites guidées sur réservation avec accès au Donjon. Les visites libres de la salle Beaux-Arts étaient gérées en fonction de l'affluence des visiteurs (pas d'accès au Donjon).
- Nouveaux horaires des 4 visites guidées quotidiennes : 10h30, 14h, 15h30, 17h.
- Lundi : jour de fermeture du Château (sans visiteurs et sans agent patrimoine) pour nettoyage et désinfection du site par un prestataire spécialisé (APR).
- Signalétique particulière pour indiquer le sens de visite à l'intérieur et à l'extérieur du Château (un sens unique de visite du parking jusque dans les salles).
- Procédure de nettoyage et de désinfection des espaces d'accueil et de visite tous les soirs par les agents patrimoine.



Chiffres clés

5 697
visiteurs

- 72%
par rapport à 2019



18 571,35 €
de recettes

- 52%
par rapport à 2019

Focus

En raison de la crise sanitaire les animations et manifestations prévues pour la saison 2020 ont été annulées :

- Chasse aux œufs (11 avril)
- La Nuit Européenne des Musées (mai)
- Le Festi'Luys (juillet)
- Feu d'artifice pour les fêtes de Morlanne (9 août).
- Animations médiévales (1^{ère} semaine d'août) :
- Salon d'exposition des Métiers d'art pour les JEP 2020
- Soirée de l'horreur (31 octobre)

culture

L'offre pédagogique et la médiation culturelle pour la saison 2020 ont dû être repensées et adaptées

Sur les réseaux sociaux (Facebook et site internet du Château) :

- Une vidéo pour la réalisation d'un herbier autour du thème de la Dame à la Licorne pour la fête des mères. (post du 29 mai)
- Une vidéo pour la réalisation d'un marque page à partir d'enluminures du Moyen Age pour la fête des pères. (post du 12 juin)
- Chaque semaine « Focus sur un métier d'art », une vidéo explicative (tailleur de pierre, ébéniste, ébéniste...) qui avait été précédemment choisi par un vote des followers (post du 3 juin puis chaque semaine jusqu'à fin juin).
- Une vidéo mettant à l'honneur les jardins du Château ainsi que le travail des agents techniques pour entretenir ces espaces (Post du 5 juin).
- Getty Challenge : reconstitution d'un tableau de la Collection Ritter avec des objets de la vie courante (portrait de la Reine Hortense, la Petite Liseuse...) (Post 8 juin 2020 puis chaque semaine jusqu'à la fin juin).

Un nouveau livret Famille a été élaboré, il permet une visite en autonomie du Château et de découvrir son histoire de manière ludique.



**Communauté de Communes
des Luys en Béarn**

68, chemin de Pau / 64121 Serres-Castet
05 59 33 72 34
contact@cclb64.fr

www.cclb64.fr

